

l'école

N° 75

émancipée

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARAISSANT DEPUIS 1910



TOUTES ET TOUS ENSEMBLE !

- Une politique éducative libérale P. 4-5
- La possibilité du fascisme P. 14-15
- Les stylos rouges P. 31

DOSSIER :
**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**
P. 16-22

BORDEAUX, POINT FORT DE LA MOBILISATION ET DE LA LUTTE UNITAIRE CONTRE LA RÉPRESSION

Dès le 24 novembre, après une manifestation de plusieurs milliers, des incidents éclatent en fin de manifestation des Gilets jaunes et on voit une grande détermination des manifestant-es qui, s'ils/elles ne prennent pas des pavés, restent sur place, malgré les gazages, afin de montrer qu'ils refusent de se dissoudre. Le 1^{er} décembre, bon nombre de manifestant-es arrivent « équipés » aux manifestations du samedi (masques de protection, parfois masques à gaz, casques, sérum bien sûr), y compris des personnes âgées, tandis que des équipes de volontaires de « street-medic » font leur apparition (ils sont aujourd'hui une bonne cinquantaine).

La police utilise des dispositifs de contrôle aux entrées de la ville : on arrête certaines voitures aux péages autoroutiers, les manifestant-es qui viennent de la rive droite (quartiers populaires) sont fouillés-es et délestés-es de toutes leurs protections... s'ils/elles veulent pouvoir passer. La riposte policière a gagné en mobilité depuis le 1^{er} décembre. Montée en puissance de la BAC et des tirs de LBD40, apparition depuis janvier de brigades motorisées.

Le nombre de blessés sur Bordeaux est impressionnant depuis novembre. Le samedi 12 janvier, une étape est franchie, puisqu'un manifestant, père de famille, pompier volontaire à Bazas est resté sur le carreau après un tir de LBD dans son dos, sans doute au niveau de la tête : hémorragie cérébrale. Opéré, il est resté quatre jours dans le coma, sans qu'on sache encore quelles seront les séquelles. À ce jour, on a comptabilisé dix blessés très graves en Gironde, avec énucléation, ablation d'un testicule, mains arrachées (deux), joue, nez ou mâchoire arrachés. La venue de Laurent Nunez



PHOTO: D. R.

à Bordeaux début janvier et les déclarations du ministre Castaner n'ont fait que durcir les dispositifs de répression sur Bordeaux et la politique sécuritaire du préfet.

La lutte pour les libertés démocratiques

La FSU33 a depuis longtemps tissé des liens avec la Ligue des Droits de l'Homme et d'autres associations et syndicats dans le cadre d'un collectif contre l'état d'urgence. En liaison avec des avocats du Syndicat des Avocats de France, des formations d'observateurs/trices ont eu lieu, ces derniers/ères devant ensuite pouvoir dans les manifestations, filmer, recueillir des témoignages, pour interpellier la préfecture, voire accompagner des plaintes en justice. Ce collectif, qui a pris le nom d'Observatoire Girondin des Libertés Publiques, a écrit deux lettres publiques au préfet de Gironde depuis décembre et envoi des communiqués de presse.

C'est dans ce contexte, et fort de ce travail en commun, qu'a pu être montée en trois jours une conférence de presse, le 13 janvier, sur le parvis des Droits de l'Homme, appelée ce coup-ci par la FSU, l'UD-CGT, Solidaires 33, de nombreuses associations et la totalité des partis de gauche du département. Elle a été très bien relayée dans les médias locaux où l'on interpellait publiquement le préfet, afin que l'irréparable ne se produise pas le lendemain et qu'il adopte une politique de désescalade. Parallèlement, le SAF a mis en place un pool d'avocat-es pour assister les gardés-es à vue. Les 49 interpellations sur Bordeaux le 14 janvier (42 à Paris et 24 à Toulouse !) laissaient prévoir en effet un grand nombre de gardés à vue. Enfin, une association avec les victimes des violences policières et leurs proches doit se mettre en place. ●

FRANÇOIS RICHARD



DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Nicolas BENIES, 29, rue Bellevue 14000 CAEN

ÉQUIPE DE RÉDACTION :
Claire BORNAIS, Mary DAVID,
Bernard DESWARTE,
Bruno DUFOUR, Véronique PONVERT,
Cécile ROPITEAUX, Denis THOMAS,
Sophie ZAFARI, Laurent ZAPPI

COMPOSITION ET MISE EN PAGE :
École Émancipée

CONCEPTION GRAPHIQUE : Eric MONTELLO

IMPRESSION : RIVATON ET COMPAGNIE
177 Allée des Érables, 93420 Villepinte

L'École Émancipée, tendance de la FSU, a aussi un site:
www.ecoleemancipee.org
Tribune libre, notre revue est ouverte à des débats.
Vos réactions, vos suggestions d'articles

sont à envoyer à Bernard Deswarte,
e-mail : bernard.deswarte@gmail.com

Pour paraître dans le prochain numéro, les articles doivent être envoyés avant le 1^{er} mars 2019.

Le n° 74 de la revue de novembre-décembre 2018 a été tiré à 1100 exemplaires.

PHOTO DE COUVERTURE : D. R.



ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS :

- Abonnement individuel et structure syndicale : 33 euros.
- Abonnement tarif réduit (revenus inférieurs à 1500 euros) : 22 euros.
- Abonnement de soutien : 55 euros ou plus...
- Abonnements multiples : ajouter 11 euros par exemplaire supplémentaire.

Je m'abonne pour :

- un an
- deux ans (multiplier par 2 le montant de l'abonnement)

Nom et prénom :

Adresse :

Code : Ville :

E-mail :

VOUS POUVEZ PAYER VOTRE ABONNEMENT :

- ➔ par carte bleue sur le site de l'ÉE
- ➔ par chèque à l'ordre de :
l'École Émancipée
c/o Yves Cassuto,
25, rue de la Source
54000 NANCY

par renouvellement automatique SUR LE SITE !

SOMMAIRE

p. 2 : À Bordeaux, contre la répression
p. 3 : Édito

ÉDUCATION

p. 4 et 5 : Une politique éducative homogène et libérale
p. 6 et 7 : Agir pour l'école ?
p. 8 et 9 : Sécurité ou confiance
p. 10 et 11 : Collège Gisèle Halimi :
bousculade et enthousiasme

SOCIÉTÉ

p. 12 et 13 : Sur le mouvement des Gilets jaunes...
P. 14 et 15 : La possibilité du fascisme en France

Dossier : p.16 à 22 : Élections professionnelles



SYNDICALISME

p. 23 : La FGR-FP au cœur des luttes des retraité-es

INTERNATIONAL

p. 24 et 25 : Bolsonaro : la vague brune arrive au Brésil

HISTOIRE

p. 26 et 27 : Il y a 100 ans, « ils » ont assassiné Rosa ! (1/2)

CULTURE

p. 28 : Le souffle de la révolte
p. 29 : Dreaming drums. Visages de la Silicon Valley.
Dans l'ombre du brasier

FÉMINISME

p. 30 : Protocole égalité : un petit pas dans le bon sens

p. 31 : Les Stylos rouges, premier mouvement 2.0
dans l'éducation ?

p. 32 : Encore une réforme de l'ordonnance de 1945 !

L'irruption des possibles

Lourdes de la force d'inertie et de la division syndicales, lourdes aussi de combats sans victoire, face à un libéralisme qui sévit depuis des décennies, les équipes militantes étaient à la peine. On pensait que la population était découragée : les salarié-es, résigné-es, étaient sidéré-es par un pouvoir indétrônable aux logiques capitalistes indépassables.

Mais un mouvement social a tout balayé : une partie de la population s'est soulevée et le gouvernement a marqué le pas. En cela, la séquence est déjà historique.

Évidemment, les Gilets jaunes n'ont pas tout inventé : ils ont repris des revendications que nous, syndicalistes, portons depuis longtemps, car nous partageons la nécessité de justice sociale et d'intérêt commun. Évidemment, nous ne nous retrouvons pas forcément dans tous les aspects de ce mouvement, mais là n'est pas la question. Il est remarquable car il est inédit : ancré profondément dans les territoires, il s'inscrit dans la durée, il renouvelle les modalités d'actions (de l'occupation jour et nuit de ronds-points aux manifestations le samedi, sans grève), il concerne des populations jusque-là invisibilisées, et pour certain-es, il s'agit de leur première « entrée en protestation ». C'est un mouvement inédit aussi par sa force de diffusion. L'utilisation efficace des réseaux sociaux permet de s'organiser mais aussi de diffuser largement, au-delà des frontières, un message simple et percutant : le gilet de survie pour les populations qu'on ne voit pas, qui ne comptent pas, anonymées et rassemblées derrière cet uniforme d'égalité.

La force de diffusion, c'est aussi la contagion : la détermination des GJ transmet un regain d'énergie, le mouvement social essaime. Petit à petit, les mobilisations se succèdent : certaines sectorielles, syndicales ou non (comme les Stylos rouges), des collectifs ou autres coordinations voient le jour. Les lycéen-nes aussi, dans la rue en décembre, et qui sont violemment réprimé-es par la police : humiliée, tabassée, cette jeunesse n'oubliera pas la façon dont ce pouvoir a cherché à faire taire la contestation.

Toute la séquence sociale est ainsi marquée par la répression inqualifiable dont elle fait l'objet : ce gouvernement rejeté et ce président haï n'ont plus que la répression pour gouverner : blessé-es graves, mutilé-es, condamné-es, la violence d'État aura marqué le quinquennat Macron, sans réussir à bâillonner la contestation.

Une contestation qui dure, mais ne s'étend pas suffisamment. Le gouvernement vacille, gagner le bras de fer et imposer une autre ligne politique serait donc possible ? Peut-être, s'il s'agissait d'un élan général. Mais la généralisation de la contestation nécessite l'implication des organisations syndicales dans le mouvement. Or elles n'en sont pas : elles observent, scrutent, hésitent, analysent, mais n'en sont pas réellement. Qu'attendent-elles ? Maintenant, le mouvement ouvrier organisé a la responsabilité de s'adresser au mouvement des GJ, de faire converger toutes les forces pour gagner.

Mais les syndicats sont pour l'instant absents. Ce mouvement social populaire a déjà permis des reculs du gouvernement, mais cela s'est fait « sans eux ». Si la bascule ne se fait pas et que la généralisation du mouvement ne se réalise pas, il sera dit que c'est « à cause d'eux », du moins faute d'avoir essayé.

Les syndicats jouent gros, ils risquent de laisser passer l'occasion d'une victoire sociale et de faire la démonstration de leur inefficacité. Se penseraient-ils immortels ? ●

VÉRONIQUE PONVERT,
LE 25 JANVIER 2019.

Une politique éducative homogène et libérale

Les mesures de politique éducative qui s'accumulent depuis un an et demi sont-elles des suites de mesures isolées et pragmatiques ? Évidemment non.

Il s'agit de l'approfondissement et de l'accélération d'une vision de l'école et de la société déjà portée par Fillon dès 2004.

La volonté de Macron, Philippe, Blanquer et Vidal est de changer radicalement l'école pour changer la société.

Quelles sont les logiques à l'œuvre dans ces réformes ?

1) Le service public est considéré d'abord comme un coût (et non une richesse)

Cela se traduit dans la baisse des emplois dans l'Éducation. Il y a une hausse du nombre d'élèves du second degré, une hausse des étudiant-es liée à la démographie et à l'augmentation des aspirations scolaires des jeunes, mais dans le même temps, moins d'enseignant-es et des autres métiers de l'Éducation. L'Éducation n'est absolument pas épargnée dans CAP22.

La baisse des coûts est une des principales clés de lecture de la réforme du lycée : elle comporte une baisse du nombre d'heures d'enseignement par élève et permet la mutualisation des classes actuellement réparties en séries, donc la baisse des moyens en enseignements.

2) Le privé fait toujours mieux que le public

L'enseignement privé d'abord. La mise en place de Parcoursup a accéléré le mouvement de privatisation de l'enseignement supérieur (+70 % entre 2000 et 2016 !) et les établissements privés, y compris, confessionnels, se frottent les mains. La loi « Pour une école de la confiance » (!) permet d'accroître les ressources des écoles privées en obligeant les communes à financer maintenant aussi les écoles maternelles.



Mais, c'est aussi le secteur marchand qui est pris pour modèle et pour finalité de l'école. La réforme de la voie professionnelle développe le recours à l'apprentissage : c'est le terrain en entreprise qui forme, et pas l'école !

3) Les personnels doivent être contrôlés et maîtrisés

La volonté de contrôle des personnels est visible à plusieurs niveaux : dans les nouveaux programmes diffusés, dans les consignes et les bonnes pratiques que Blanquer tente d'imposer aux professeur-es du premier degré.

Dans la formation, le ministère veut reprendre en main les contenus enseignés et contrôler des formateurs/trices qui pour certain-es, grâce à leur statut universitaire, lui échappent jusqu'à présent.

Le retour des évaluations nationales est également un outil de contrôle des enseignant-es : il va permettre de mesurer à distance une « productivité enseignante », ce qui permettra ensuite de faire pression sur les équipes et de moduler la rémunération.

Mais, pour bien contrôler, il faut aussi agir sur le statut. C'est pourquoi l'entrée dans les métiers de l'Éducation doit se faire de plus en plus par la précarité. Le nouveau statut des assistants d'éducation préparant les concours leur permet de faire la classe dès la deuxième année de licence, y compris en responsabilité, en attendant d'être recrutés peut-être comme profs titu-

lares. La précarité deviendrait alors la voie normale d'accès à la FP.

Enfin, comme les professeur-es sont paresseux/euses, on peut bien les faire travailler plus, par exemple en augmentant les heures supplémentaires imposées dans le second degré. C'est pour leur bien car ils/elles seront mieux payé-es !

4) La concurrence est toujours bénéfique

Les évaluations dans le premier degré, en permettant la mesure et la comparaison des écoles, va les mettre en concurrence, comme c'est déjà le cas pour les lycées. Dans le supérieur, les universités publiques sont en concurrence entre elles, car le financement de la recherche et des formations (y compris en licence) est fait en fonction des projets et des résultats (et non des besoins publics).

5) Les savoirs doivent former une main d'œuvre docile, et cela, même aux plus hauts niveaux de qualification

À l'école, les évaluations nationales risquent d'orienter les enseignements vers la préparation des élèves à la réussite de ces tests, au détriment de l'acquisition de savoirs plus complexes (ce n'est pas un risque théorique, car c'est toujours ce qui se passe quand les évaluations sont formatées).

Cela conduit à un émiettement des savoirs, alors que c'est leur mise en cohérence et la construction de leur com-



plexité qui permet d'élever le niveau de réflexion et d'émancipation des élèves et de lutter contre les inégalités.

6) Une politique éducative au service des politiques internationales néolibérales

Ces orientations ne sortent pas de l'esprit tortueux de Macron ou Blanquer. Elles sont défendues au sein des instances internationales par les partisans de la libéralisation des marchés, libéralisation qui a beaucoup avancé depuis les années 1980 et qui se nourrit notamment de la hausse de la qualification de la main-d'œuvre. C'est pour cela que le pouvoir économique s'intéresse à l'école (c'est cela la « priorité à l'Éducation »!), et que les politiques d'élévation du niveau de diplôme pourraient faire illusion. Mais, la diffusion des connaissances porte aussi le développement de l'esprit critique et des ressources pour se libérer des oppressions de toutes natures. C'est pour cela que les politiques néolibérales, dont on a d'abord vu les effets dans le supérieur avant de les voir à l'école, s'intéressent aussi au contenu des enseignements, à leur organisation et aux personnels qui les transmettent.

De la maternelle au supérieur public, les réformes qui s'accumulent procèdent de la même idéologie et forment système. L'enjeu aujourd'hui est de construire la mobilisation dans toute l'Éducation et non par des ripostes fragmentées. ●

MARY DAVID

TROIS QUESTIONS À CLAIRE GUÉVILLE, RESPONSABLE DU SECTEUR LYCÉE AU SNES-FSU

► En quoi les réformes en cours du lycée et du bac vont-elles renforcer les inégalités sociales et territoriales entre élèves ?

Si on s'attache aux discours ministériels, les réformes des lycées et du Baccalauréat offrirait désormais aux élèves la liberté de choisir leur avenir via des « parcours individuels » construits dès la classe de Seconde. C'est une vision de la société qui fait de l'élève un « entrepreneur de lui-même », et dans laquelle le cadre commun et les solidarités deviennent non seulement secondaires mais sont vues comme des freins, des rigidités ou des entraves à la réussite du projet individuel. Dans cette perspective, seule compte la capacité de chacun à investir dans son « capital humain », dans un système de concurrence généralisée. Concrètement, cette logique amène les élèves à une spécialisation précoce qui fonctionne comme un piège pour ceux qui disposent de moins de ressources ou de réseaux.

L'organisation prévue pour le lycée général est assez emblématique d'un « parcours » de formation dont les ressorts sont masqués sous le discours séduisant de la liberté de choix. Dans la voie générale, les séries sont remplacées par un système qui articule les enseignements communs à des spécialités. On constate que l'implantation des enseignements de spécialité, déterminants pour l'orientation post-bac, cristallise et renforce les inégalités déjà existantes. Les lycées ruraux, les petits établissements ou les moins favorisés socialement ne pourront pas assurer le maximum de possibilités de parcours. Pour enrichir sa formation, la lycéenne ou le lycéen sera condamné à aller voir ailleurs pour une partie de ses enseignements, dans un autre lycée, en visioconférences ou au CNED. C'est bien une autre vision de l'école qui est à l'œuvre car se met en place un lycée plus flou, moins lisible qui mettra en difficulté les familles les plus éloignées du système scolaire.

► Quels sont les premiers effets de la réforme de l'entrée dans le supérieur sur les jeunes ?

Avec la loi Orientation et réussite des étudiants, la boîte de Pandore de la sélection a été ouverte, et les enseignant-es de lycée sont devenus malgré eux les artisans de cet écrémage via les avis portés sur la fiche Avenir. Engagement, motivation, capacité à réussir

dans chacune des formations demandées: l'évaluation du dossier de candidature a valorisé l'extrascolaire et surtout s'est voulue prédictive sur le devenir de l'élève. Le nouveau bac, qui réduit l'examen national à cinq épreuves terminales et tout le reste en contrôle continu et épreuves locales, conditionne la valeur du diplôme au lieu et à la réputation du lycée d'origine, et l'on imagine bien combien cela conditionnera aussi les critères de sélection pour la poursuite d'études.

Les « attendus » du supérieur se sont donc transformés en obstacles parfois infranchissables pour le commun des bachelier-ères, et plus encore pour les bachelier-ères technologiques et professionnels. Les bachelier-ères

les plus socialement défavorisé-es ont été les plus en difficulté pour accepter des affectations à la fois, tardives, hors vœux et lointaines. Les ministères pourront toujours affirmer

que « tous les bacheliers qui le souhaitent » sont affectés mais ce n'est pas forcément dans la formation souhaitée et surtout, c'est au prix de défections bien plus nombreuses.

► Quelles seraient les mesures nécessaires pour réamorcer la démocratisation scolaire ?

On voit bien que les projets actuels vont à rebours des objectifs d'élévation générale des qualifications qui ont dominé les politiques publiques ces 70 dernières années. Sans l'assumer vraiment, le gouvernement organise une régression historique et cherche à convaincre la moitié des jeunes qu'il n'ont pas leur place dans l'enseignement supérieur. L'urgence politique exige d'abord d'obtenir l'abandon de toutes ces réformes. Il est impératif de prendre le temps de construire un autre lycée pour tous les jeunes jusqu'à 18 ans. Garantie d'une éducation prioritaire pour les lycées qui le nécessitent, diversité de l'offre de formation, repenser les voies et les séries dans une perspective réellement démocratisante avec un baccalauréat renforcé comme diplôme national et premier grade universitaire, voilà un ensemble de chantiers qui auraient du sens! ●

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARY DAVID ET VÉRONIQUE PONVERT



PHOTOS: D. R.

Agir pour l'école ?



PHOTOS: D. R.

L'école de la confiance à la Blanquer passe dans le discours ministériel par le fait d'asseoir les décisions sur les résultats de « la science » et sur des données objectives issues des évaluations nationales.

Le CP et plus spécifiquement l'apprentissage de la lecture font l'objet d'une attention toute particulière de la part du ministre avec pour bras armé l'association Agir pour l'École qui affirme que sa méthode est capable de « diviser la difficulté scolaire par deux ».

Recyclage de PARLER

Contrairement à ce qu'elle annonce sur son site, *Agir pour l'École* est autre chose qu'« une plate-forme d'expérimentation de nouvelles méthodes d'apprentissage de la lecture fondée sur des recherches scientifiques sérieuses et avec des résultats convaincants ». D'abord parce qu'il n'y a aucune nouveauté dans ce qu'elle propose puisque le dispositif qu'elle cherche à imposer est directement issu de l'expérimentation PARLER, menée entre 2005 et 2008 à Grenoble puis à Lyon à partir de 2011, et qui s'appuie sur les travaux de M. Zorman. Ensuite parce que les résultats sont très loin d'être convaincants : quels que soient les organismes ayant étudié sérieusement les résultats (dont la DEPP et l'IGEN), aucune conclusion définitive n'a pu être avancée. Si pour les compétences (discrimination phonologique et reconnaissance de lettres et de syllabes) travaillées de manière intensive, les résultats des élèves sont meilleurs que la moyenne, rien ne prouve que les compétences en

lecture en seront améliorées. Qu'à cela ne tienne, ce sont les propres évaluations d'APE qui sont mises en avant et qui constituent le principal argument en faveur de leur méthode. Tout cela n'a pas empêché J.-M. Blanquer, en 2011, alors qu'il était directeur de la DGESCO, de vouloir étendre le dispositif. Il confie alors la mise en œuvre de cette opération à l'association *Agir pour l'École*, association en lien direct avec l'institut Montaigne.

Un dispositif « hors la loi »

Après une mise en sourdine au cours du quinquennat précédent, on assiste depuis deux ans à une nouvelle offensive, extrêmement agressive, d'*Agir pour l'École*. Dès la rentrée 2017, de nombreuses écoles classées en REP et REP + ont été la cible d'un démarchage insistant avec la promesse de résultats positifs indiscutables et de mise à disposition de matériel innovant (tablettes et logiciels). Si APE affirme que l'engagement des enseignant-es et des

écoles s'opère sur la base du volontariat, on observe des pressions plus ou moins « amicales » aussi bien de la part de l'association que de l'administration, souvent elle-même piégée par des orientations ministérielles qu'elle n'approuve pas. Quand un-e enseignant-e fait part de son désir de sortir du dispositif, il est rapidement « repris en main » par APE et il se peut même qu'il-elle reçoive la visite de l'IEN, du DASEN voire... de la rectrice.

Pourtant, les raisons qui poussent certain-es enseignant-es à vouloir sortir du dispositif sont tout aussi nombreuses que justifiées. Le protocole auquel ils-elles et leurs élèves sont soumis-es ne laisse la place à aucune possibilité d'aménagement : progression à respecter strictement, travail exclusif sur les correspondances grapho-phonémiques, entraînement intensif pour les élèves avec impossibilité de proposer une autre entrée en cas de difficulté insurmontable pour l'élève, évaluation régulières sous l'égide d'APE, renoncement à assurer l'intégralité des programmes dans d'autres domaines que la lecture faute de temps... Encore plus problématique, APE introduit dans les classes des personnels non enseignants et salariés-es de l'association, pompeusement appelés « assistants pédagogiques » et formés en deux heures, pour la prise en charge régulière de groupes d'élèves. Par ailleurs, les 18 heures d'animations pédagogiques sont entièrement consacrées à la formation sur le

dispositif et assurées par... *Agir pour l'École!* Même les IEN se sentent dépossédés de leurs prérogatives et le SNPI-FSU se fait le relais de leur malaise.

Des liaisons dangereuses

Rappelons les origines de cette association et les liens quasi incestueux que le ministre entretient avec elle. *Agir pour l'école* est un satellite de l'institut Montaigne, célèbre think tank libéral proche du Cac40, et est hébergée dans ses locaux. J.-M. Blanquer est un fidèle de Montaigne depuis longtemps et a appartenu au comité directeur d'APE depuis sa création. Alors qu'il était chef de la DGESCO, il a soutenu l'expérimentation de Céline Alvarez et l'institut Montaigne l'a en partie financée. Laurent Cros actuel directeur d'APE se réjouissait que la période où J.-M. Blanquer était à la DGESCO était la plus faste en expérimentations mesurées. Pourtant l'expérimentation de C. Alvarez dont les prétendus résultats exceptionnels ont largement été exposés dans les médias, n'a fait l'objet de ce jour d'aucune publication dans une revue scientifique. Pour que les résultats de l'actuel dispositif de lecture ne subissent pas le même sort, le ministre, via la DGESCO, a fourni gracieusement un échantillon témoin à l'association, échantillon qui n'a pas suivi l'entraînement intensif réservé aux classes entrées dans le dispositif mais qui a été soumis aux mêmes tests. Des élèves de CP ont donc supporté deux fois un protocole d'évaluation au cours du premier trimestre: l'un à destination du ministère, l'autre pour APE.

L'utilisation quotidienne de tablettes et de logiciels spécifiques, nécessitée par un

LA TROUSSE À PROJET: VERS UNE « PHILANTHROPIE » À L'AMÉRICAINE ?

De puis plus d'un an, le ministère invite les enseignant-es des premier et second degrés à s'emparer d'une plate-forme numérique coopérative pour financer des projets de classe ou d'école, *La trousse à projet*. Pour ce faire, il est associé à l'Office central de la coopération à l'école (OCCE), le réseau Canopé, le Crédit coopératif ainsi que le Fonds pour le numérique à l'école. Le but est de « mobiliser des financements pour concrétiser des projets pédagogiques et éducatifs au bénéfice des élèves scolarisés au sein d'écoles ou d'établissements du service public de l'enseignement ».

Si la dimension coopérative de cet outil peut séduire et si les partenaires associés à l'opération sont déjà présents dans l'école, on a tout à craindre de ce ministère capable de se saisir des principes qui ont constitué le socle de l'engagement militant des instituteurs/trices dans l'école (l'OCCE a été fondée en 1948 sur des bases posées dès 1928) pour les mettre au service d'une toute autre idéologie venue droit des pays anglo-saxons. Si pour l'OCCE, les projets et leur élaboration démocratique doivent primer sur la collecte de fonds, cette plate-forme peut très vite devenir l'outil qui autorise et facilite le mécénat et ainsi, l'entrée à grande échelle de fonds privés marchands (petites et grandes entreprises) dans la réalisation de projets pédagogiques. L'actuel plafonnement des dons, donnant droit à avantages fiscaux, n'autorise pas encore de dérives regrettables mais... la vigilance s'impose dans un marché scolaire de plus en plus ouvert. C.G.

emploi du temps très contraignant avec des exercices intensifs en petits groupes, ne manque pas de nous interroger quand on connaît les liens étroits existant entre Apple et *Agir pour l'École*...

Une école de classe

Le projet libéral de Blanquer a depuis longtemps été identifié, les voies qu'il emploie pour le justifier et le généraliser passent par *Agir pour l'École*. En promoteur de l'« evidence based », il doit fournir les preuves scientifiques pour faire accepter ses réformes à l'opinion et les rendre ainsi raisonnables et donc incontestables. Actuellement, si aucune étude sérieuse ne permet d'accréditer ses thèses, APE la lui fabriquera.

La méthode d'apprentissage de la lecture développée par APE n'est pourtant rien d'autre que la remise au goût du jour de la méthode syllabique la plus stricte, à savoir telle qu'elle était utilisée jusque dans les années 60. Les principales différences consistent en une intensification de l'entraînement auquel sont soumis les élèves, l'utilisation de tablettes pour libérer l'enseignant-e afin qu'il ou elle se consacre à un petit groupe d'élèves et des évaluations régulières. Et les effets seront les mêmes, ceux dénoncés par Evelyne Charmeux: des jeunes en difficulté dans l'enseignement secondaire, des adultes non-lecteurs qui finissent par perdre même leur capacité à décoder par manque d'entraînement.

Le retour aux fondamentaux prôné par le ministère Blanquer passe par la maîtrise du code alphabétique qui permet le déchiffrement et n'a d'autre finalité que d'assurer au plus grand nombre la possibilité de décoder des messages simples et courts. Ce qui est visé n'est pas l'entrée dans la culture de l'écrit, ni la poursuite d'études, mais l'employabilité qui passe par l'usage utilitaire de l'écrit. C'est ce qu'exige l'entreprise et plus généralement l'économie, c'est donc ce que l'école doit assurer. Ne cherchons pas plus loin pourquoi ce sont les zones d'éducation prioritaire qui sont ciblées par le ministère dans le déploiement du dispositif *Agir pour l'École*. ●

CLAUDE GAUTHERON



Sécurité ou confiance ?

La proposition récente et éculée de supprimer les allocations familiales aux parents des élèves « violents » est symptomatique d'une conception de la sécurité dans les établissements scolaires liée inévitablement à la sanction comme outil de dissuasion. Et s'il était question, non pas de lutte contre la violence, mais de conditions éducatives favorables ?

La confusion entre sécurité et sûreté (une garantie contre l'arbitraire du pouvoir) a entraîné le glissement de l'école protectrice à l'école qui se protège, parfois de ses élèves, qu'elle se doit pourtant d'accueillir. La diabolisation des jeux vidéo, du téléphone portable, des réseaux sociaux dans un discours toujours plus culpabilisant pour les élèves et leurs familles éloigne l'institution de ses usagers.

L'accumulation insécurisante de réformes fait reculer la capacité de l'école à jouer son rôle essentiel d'ascenseur social. La première insécurité reste celle de ne pouvoir accéder à ses désirs scolaires, métier ou études souhaitées. Le rôle des apprentissages, d'un lien fort aux savoirs, est central. Quand une classe de 6^{ème} compte 31 élèves, combien d'entre elles ne peuvent être accompagnées dans la résolution de leurs difficultés ? Une salle d'étude à 45 élèves est-elle un lieu propice à la révision et au travail personnel ?

Au-delà de cette sécurité sociale, c'est la sécurité physique (celle qui protège au quotidien) dont il s'agit (le #pasdevague en a été un exemple récent) qui ne peut être cantonnée à des exercices anti intrusion des PPMS parfois très anxiogènes.

Cette sécurité, c'est celle qui s'exerce partout avec la présence de personnels attentifs, devant un portail, dans une cour, des couloirs, des salles de classe ; une infirmière qui chaque jour peut « soigner » ; des personnels éducatifs qui ont du temps pour faire des entretiens. Le travail collectif autour des élèves est un travail d'accompagnement qui intègre une collaboration avec les acteurs extérieurs pour des réponses rapides. La non-prise en compte des situations personnelles, des besoins (informations préoccupantes non faites ou non traitées rapidement) donne un fort sentiment (réel finalement, car en phase avec la réalité) d'insécurité.

Permettre une sécurité à l'intérieur de l'établissement, c'est rendre les élèves plus solides pour leur vie extérieure. La connaissance du secteur de scolarisation permet pour l'établissement scolaire un accompagnement au plus près des élèves et leurs familles.

Sécurité et action quotidienne

La question de la résolution rapide des conflits (entre élèves, entre personnels et élèves, ou entre personnels) reste la clé



d'une école sécurisée. Un petit conflit, un petit problème dans les yeux des adultes est peut-être le conflit de la cour de vie d'un-e enfant ou d'un-e adolescent-e.

La prévention des discriminations, des moyens donnés aux CESC et aux actions éducatives, permettent de créer des prises de conscience, puis des lieux où la parole des élèves peut s'exprimer.

Les pratiques professionnelles liant écoute/punition/sanction doivent être mises en place collectivement, horizontalement, pour permettre à chacun de considérer l'école comme un socle solide. Une école qui doit travailler à la co-éducation avec les parents d'élèves, alliés, alors qu'aujourd'hui l'institution les culpabilise en les qualifiant de démissionnaires.

Mais sans angélisme, cette école doit punir justement, éducativement. Les punitions ou sanctions systématiques, non individualisées, créent un sentiment d'injustice, donc d'insécurité. L'approche sécuritaire de la punition (comme les peines planchers en droit pénal) n'est qu'un moyen de plus punir sans éduquer.

Au-delà de l'augmentation des personnels (assistants d'éducation, CPE, enseignant-es) qui va de soi, c'est d'abord par des conditions d'accueil, d'apprentissage, de soutien, d'écoute et d'accompagnement que la sécurité des établissements peut progresser. Ces conditions ne pourront progresser sans que la parole des professionnel-les de terrain soit écoutée. ●

INGRID DARROMAN,
CPE



PHOTOS: D. R.



INTERVIEW DE COLLÈGUES DU LYCÉE UTRILLO (93)

Pas de police à la tête d'un lycée !

À Stains, au mois de novembre 2018, la nomination d'un ex-gendarme à un poste de proviseur adjoint (PA) au lycée Utrillo a eu pour conséquence un mouvement de grève chez les enseignant-es. Des membres de cette équipe reviennent sur les raisons du refus de cette nomination.

► Dans quelles conditions le Rectorat a nommé un ex-gendarme à ce poste de PA particulièrement au Lycée Utrillo ?

Les élèves du lycée sont recruté-es sur deux villes: Stains et Pierrefitte-sur-Seine. De violentes rivalités opposent plusieurs cités de ces deux villes et différents acteurs de terrain (mairie, associations, médiateurs) nous disent ne pas avoir les moyens suffisants pour ramener le calme et l'apaisement. Nous avons vécu des moments d'affrontements entre bandes rivales sur notre parvis et nos collègues de la vie scolaire, AED et CPE ont dû y faire face. Aucune de ces violences n'a eu lieu à l'intérieur de l'établissement, même si elles ont touché certains de nos élèves comme victimes. Il n'y a aucun gros souci de sécurité à l'intérieur du lycée, pas plus que dans aucun autre lycée de France. Ce sont uniquement les problèmes qui ont eu lieu autour du lycée l'an dernier qui ont conduit le rectorat à la création de ce poste sans aucune consultation avec les équipes pédagogiques. À la rentrée, nous avons appris la nomination d'un 3^{ème} PA dont les missions exactes comme le corps d'origine ne nous ont pas été communiqués, sauf qu'il aurait 50 % de son temps consacré à un travail de proviseur adjoint classique et 50 % dédié à la sécurité. Puis, aucune information, ni de notre direction, ni du rectorat, malgré nos demandes d'audience.

► Quelles sont vos revendications en termes de « sécurité » dans votre établissement ?

C'est contre la violence sociale que nous demandons des moyens. Nos revendications concernent l'augmentation du nombre d'adultes en poste (notamment AED, APS...), la pérennisation des équipes dans l'établissement et des classes à effectifs raisonnables, des dédoublements, meilleurs garants de conditions d'apprentissages sereines pour l'ensemble de la communauté éducative. En termes de « sécurité », personnellement, nous ne réclamons rien du tout dans notre établissement ! Nous avons la chance d'avoir comme collègue un APS (agent de prévention et de sécurité) et des Assistant-es d'Éducation qui repèrent, désamorcent les conflits de manière efficace, et ce quotidiennement avec les autres adultes de l'établissement.

Nous avons besoin d'adultes supplémentaires pour écouter, accompagner, aider, rassurer, motiver nos élèves, notamment la création d'un deuxième poste d'infirmière et un deuxième poste d'assistante sociale, qui travaillent aujourd'hui avec 1300 élèves.



► Comment l'équipe éducative et pédagogique qui a signifié son refus conçoit la notion de sécurité ?

La sécurité passe par la discussion qui permet la prévention et, s'il le faut, une action sur le terrain (présence sur le parvis des professeurs qui aident les AED face à des situations de crise). Les actions de prévention des conflits sont nécessaires: il faut apprendre à gérer un conflit avec un pair, avec un adulte (cela vaut aussi pour les personnels!).

La notion de sécurité est présente partout et tout le temps (PPMS, Plan vigipirate, gendarme-proviseur dans le lycée recruté pour ses compétences de gendarme), sous son aspect anxiogène pour les élèves et pour les personnels (risques, dangers, violences, etc.), et c'est hyperréducteur. Pour nous, la sécurité c'est comment faire en sorte que nos élèves se sentent bien dans leur lycée, c'est promouvoir l'écoute, l'accueil.

► Quelles ont été les réactions des lycéen-nes à l'annonce de cette nomination ?

Ils ont bloqué l'établissement deux jours, les élèves du CVL ont écrit des tracts dénonçant le tout sécuritaire. Nous les avons sentis peu rassuré-es (même si certain-es n'étaient pas opposé-es à cette nomination). Certain-es élèves sont mobilisé-es, d'autres inquiet-es, mais la majorité d'entre eux n'a pas saisi la portée symbolique que représente la nomination d'un gendarme proviseur dans leur lycée: la stigmatisation des élèves des quartiers populaires vus comme de potentiels délinquants, qu'il faudrait « mater » par un lieutenant, la stigmatisation des quartiers populaires où les habitants ne méritent que répression, contrôle, flicage. Certain-es se sont aussi posé la question de la sécurité des élèves sans papiers et se sont inquiété-es de la présence d'un gendarme et de sa possible action.

► Comment évolue la situation depuis la nomination ?

La situation est tendue avec l'administration, les collègues sont plongé-es dans une énorme souffrance. Si la volonté est de créer un poste dédié à la sécurité des extérieurs du lycée, nous avons suggéré au rectorat de lui donner un bureau hors les murs du lycée.

Nous avons découvert que ce proviseur adjoint avait « liké », et donc participé à la diffusion, d'un tweet dans lequel on nous traite de « merdes ». La seule réaction du recteur a été de dire: « oui, mais vous avez vu comment vous l'avez accueilli aussi ? ».

De plus, durant les blocus de cette année, nous avons connu des grands moments de tensions avec la police et avons constaté l'inutilité de ce proviseur adjoint qui n'est à aucun moment intervenu pour apaiser les tensions provoquées par les policiers. Ce sont des parents d'élèves qui ont eu le courage d'aller discuter avec ces policiers pour tenter d'apaiser la situation. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR INGRID DARROMAN



Depuis 2010, un collectif de professionnel de l'EN a réfléchi à un projet particulier pour l'ouverture du 6^{ème} collège public de secteur à Aubervilliers (93). Ce projet s'est petit à petit concentré autour de deux grandes idées : élaborer un collège à la fois coopératif et polytechnique.

Collège Gisèle Halimi : bousculade et enthous



►►► **COOPÉRATIF**, en ce sens que les élèves comme les adultes du collège sont amenés au sein de conseils hebdomadaires d'enfants et/ou d'adultes à participer à l'élaboration des décisions collectives et à leur mise en œuvre. Coopératif aussi, dans l'idée de favoriser le co-enseignement entre adultes de différentes disciplines et de différents métiers et de favoriser la mise en œuvre de projets et d'activités proposées par les élèves eux-mêmes.

►►► **POLYTECHNIQUE**, c'est le projet de mettre en œuvre les programmes de l'Éducation Nationale en s'appropriant d'autres outils que cahiers, manuels et stylo : cours de 1h30 permettant des activités variées, ainsi qu'ateliers cuisine, ateliers réparation de vélo, ateliers bidouille informatique...

En 2016, le dialogue avec le Rectorat et la DSDEN aboutit à la signature d'un contrat avec la CARDIE (Cellule Académique de Recherche et Développement de l'Innovation). Le Collectif 2CPA travaille désormais à une utopie devenue concrète, avec l'EN et avec le CD.

Rentrée 2018 : des retards

Dès la rentrée, nous faisons face à une triple problématique : ouvrir un nouveau collège et mettre en œuvre l'expérimentation, dans un bâtiment temporaire. Les préfabriqués eux-mêmes ne sont pas prêts pour la pré-rentrée. À ce jour, on nous annonce la livraison du bâtiment définitif au printemps 2019.

Le mobilier et le matériel pas vraiment commandés ne correspondent pas aux

listes établies en novembre 2017 ou en juillet 2018 par le Collectif. Nous faisons la rentrée dans les cartons, qui nous servent à fabriquer des étagères, mais sans manuels. La cour est petite, le préau minuscule, certaines salles prennent encore l'eau en janvier. Pas de gymnase, pas de couloirs, pas de hall, pas d'espace d'affichage. Le CDI, meublé en novembre, est délocalisé. Il n'y a pas de cantine dans le collège temporaire : les élèves déjeunent chaque midi dans l'école primaire voisine et nous nous contentons du micro-ondes en « Salle des adultes ».

Côté recrutement, tous les ATTE sont nommés sauf un-e. Ils/elles sont volontaires et enthousiasmés par rapport au projet, mais l'organisation de leur service, entre le site du collège et l'école primaire pour la cantine, complique les choses.

Les AED sont recrutés dans les premières semaines de septembre. Les profs aussi : sur les 18 postes prévus par la DHG, seuls 14 ont été créés et mis au mouvement ; sur 22 enseignant-es, 5 ne sont pas nommés à la rentrée. Des contractuel-les arrivent petit à petit sur les postes non pourvus et les BMP jusqu'à fin septembre. Sur la quarantaine de personnels, tous corps confondus, une dizaine est issue du Collectif (ATTE, aide à la direction et enseignant-es).

Les conditions de travail des adultes et des élèves depuis septembre ne facilitent pas l'ouverture du nouvel établissement, ni la mise en œuvre du projet d'établissement.

Malgré tout, un enthousiasme créatif réel

Et pourtant dès le début, l'équipe semble majoritairement intéressée par le projet élaboré par le Collectif 2CPA.

Notre petite équipe confronte ses idées et ses points de vue chaque semaine dans un conseil d'adultes dont les institutions prennent forme : il permet parfois au malaise professionnel de surgir mais aussi de dépasser collectivement les embûches et de construire la suite.

La cohésion de l'équipe face aux difficultés matérielles et pédagogiques rencontrées est assez inédite avec la volonté de gommer les frontières entre les différents métiers.

Le déroulement type d'une semaine

Tous les élèves entrent et sortent à la même heure. Cette régularité semble avoir des effets positifs (à confirmer) sur l'absentéisme. Les élèves arrivent au collège chaque matin entre 8h et 8h15 et sont invités à participer à des ateliers de 35 minutes avant de commencer leurs premiers cours. Inspiré de Clisthène, il s'agit d'un sas entre le dedans et le dehors qui permet de lancer la journée de travail avec des activités sans enjeux scolaires.

Les élèves ont ensuite deux cours d'1h30 séparés d'une récréation. Les temps de

iasme!

cours rallongés permettent de supprimer les interours, moment de tension pour toutes, particulièrement difficiles à gérer pour la vie scolaire. Ils permettent aussi que les élèves aient le temps de s'installer dans les activités et les apprentissages.

Nous disposons d'une pause méridienne de 2h qui est encore l'occasion de proposer d'autres ateliers compris dans nos services. Les cours supplémentaires (latin, arabe en 6^{ème}, français renforcé pour les ex-allophones) ont lieu au même moment.

L'après-midi, les élèves n'ont qu'un seul cours d'1h30, de 14h15 à 15h45. À l'issue de la récréation, ils et elles se rendent en groupe de Travail Individualisé d'environ 18 élèves de différentes classes de 6^{ème} et 5^{ème} (dans les années à venir, avec l'ouverture des niveaux de 4^{ème} et de 3^{ème}, ce seront des élèves des quatre niveaux d'une même « maison »). Ce temps de TI, encadré par des personnels de statut divers, permet aux élèves de faire leurs devoirs ensemble ainsi que de mener des projets personnels ou de rattraper leurs cours. S'y développe une culture de la coopération. Le TI s'achève par un temps de nettoyage et rangement de la salle: toutes les salles sont équipées de balais et lavettes. La responsabilité de l'état de l'établissement s'efforce d'être collective. Les élèves finissent leur journée à 17h05.

Au quotidien, nous tentons de permettre à chacun-e de trouver sa place, adulte comme élève, au travers des cours, des ateliers, du temps d'accueil, des temps de travail individualisé trois fois par semaine, mais aussi d'un conseil d'élève chaque vendredi. Celui-ci permet aux élèves de conclure leur semaine en échangeant sur la vie en classe et au collège et de faire leur propositions pour en améliorer le fonctionnement collectif.

Les quelques 250 élèves du collège Gisèle Halimi vivent avec nous nos tâtonnements pour survivre au mieux face aux difficultés que pose ce collège en préfabriqués. Ils profitent aussi d'une équipe débordant d'énergie, de réflexion et d'envies. Avant les vacances d'automne, nous leur avons proposé un voyage coopératif sur l'île d'Arz avec l'école de voile des Glénans: plus de 220 élèves ont pu participer à l'un des trois séjours couplés avec trois

semaines interdisciplinaires à Aubervilliers. L'occasion pour l'ensemble de l'équipe de mettre en place des projets aussi divers que variés pour découvrir d'autres manières d'apprendre et de construire leurs savoirs: « *L'Auber-plogging artistique* », « *Fabrique ton carnet de voyage* », « *Cartes et navigation astronomique: géo-positionnement moderne et historique* », « *Création de bandes dessinées* », « *Biodiversité à Aubervilliers* » etc.

Les séjours ont également permis de donner corps aux trois « maisons » qui devraient par la suite servir d'intermédiaire entre le conseil d'élèves par classe et l'assemblée de collège.

Et maintenant...

Nous sommes le seul établissement de France à avoir obtenu d'être classé REP + dès



la rentrée, en dehors de toute renégociation de la carte de l'éducation prioritaire, mais cela n'est pas suffisant. En effet, ce classement ne permet pas de répondre aux besoins d'un collège de secteur d'une des villes dont les habitant-es sont les plus pauvres de France. Ce classement se résume essentiellement à une prime, dont sont d'ailleurs privé-es les AED, et à une pondération pour les enseignant-es, dont l'effet est réduit à néant par le quota d'heures supplémentaires imposées à l'EPL. Nous avons besoin de personnels en plus, pour créer des groupes de travail individualisé de taille suffisamment réduite, pour développer la co-intervention et les ateliers, pour la Vie Scolaire, pour la co-formation. Nous avons besoin de temps banalisés réguliers pour le bon fonctionnement du collège (élaboration

du règlement intérieur et des modalités d'évaluation, partage de pratiques pédagogiques et éducatives).

Nous tentons d'innover au quotidien mais les moyens du bord ne sont pas suffisants, le gouvernement prône l'autonomie des établissements, dans une acception très limitée. Or, l'autonomie doit avant tout être celle qui nous permet de penser nos métiers ensemble au quotidien et celle que nous ferons acquérir à nos élèves.

Ce qui s'élabore au collège Gisèle Halimi ouvre des pistes pour un fonctionnement coopératif entre tous les personnels, direction comprise, et non une collaboration. Pourrons-nous un jour obtenir une direction issue de l'équipe et revenant à l'équipe, comme l'avait prévu le projet initial?

Pour l'instant, nous avons à construire la routine qui permettra aux élèves de

construire leur univers de travail: confortable, collectif et créatif.

Même si tout nous paraît urgent, nous devons être assez patient-es pour laisser nos institutions (conseil d'adultes, conseil d'élèves, TI, temps d'accueil, médiation, cercle restauratif...) se créer et vivre, pour laisser à chacun-e la place d'inventer et de déployer ses manières de travailler entre élèves et adultes.

À nous d'être à l'écoute, de réfléchir face aux différences de statuts et de salaires au sein du collège, pour trouver des solutions afin que le travail de chacun-e s'épanouisse et que le Collectif à l'origine du projet se fonde au sein de la communauté éducative du collège Gisèle Halimi. ●

ISABELLE DARRAS, SÉVERINE LABARRE ET
NICOLAS BEAUJOUAN

Sur le mouvement des Gilets jaunes...

Depuis novembre, les Gilets jaunes construisent une mobilisation à plus d'un titre exceptionnelle : par sa durée, ses exigences, ses modes d'échanges et d'expression, sa radicalité, etc. Le lien avec d'autres couches de la population, notamment des salarié-es, est au cœur de l'avenir de ce mouvement. C'est une responsabilité majeure du mouvement syndical.

Initiallement motivé par le refus de la hausse des taxes sur les carburants, le mouvement des gilets jaunes a rapidement vu ses revendications s'étendre à la vie chère, aux injustices fiscales, aux questions démocratiques. Lorsqu'émerge début novembre la dynamique initiée sur les réseaux sociaux, nous sommes nombreux-ses à craindre l'émergence d'un mouvement réactionnaire anti fiscal. La France en a connu, et des dynamiques contemporaines existent (*Tea Party* aux USA notamment). Mais rapidement, la question des taxes sur le carburant apparaît comme la goutte d'eau qui fait déborder le vase d'une colère plus générale qui s'incarne dans les revendications contre les injustices (fiscales notamment, avec le marqueur de l'ISF, contre les taxes indirectes, c'est-à-dire les plus injustes), pour des services publics, notamment dans les territoires périurbains, et contre un système politique en crise profonde de légitimité.

Un mouvement confusionniste ?

Aucun mouvement social n'est pur *a priori*. Et celui-ci se construit dans une société française travaillée depuis 30 ans par des politiques xénophobes de différents gouvernements, par une extrême droite qui s'est hissée au second tour de la présidentielle et est en tête des sondages pour les européennes. Le risque d'une perméabilité aux discours et aux pratiques les plus nauséabondes est réel. D'autant qu'une partie de l'extrême droite militante cherche à investir le mouvement, quand les organisations progressistes sont, elles, très discrètes... Cette fraction de l'extrême droite n'a pas aujourd'hui les forces militantes pour orienter nationalement un mouvement populaire, mais elle a acquis les capacités depuis quelques années, sur



les réseaux sociaux et dans certaines régions, de déverser son venin. Et pourtant, au-delà des coups médiatiques et *Fake news* de l'extrême droite, au vu des revendications discutées sur les plateformes numériques et des enquêtes de terrain, nos pires cauchemars ne se réalisent pas.

La société française connaît un fort moment de politisation, notamment au sein d'une fraction de la population éloignée des formes de la participation politique traditionnelles. De nombreuses questions ont été discutées sur les réseaux sociaux, sur les ronds-points, au travail... Nous devons nous en réjouir et l'alimenter.

Un mouvement par procuration

Les premières enquêtes réalisées par deux collectifs de chercheur-es de Lille et Bordeaux donnent quelques indications. Un ancrage fort au sein des classes populaires avec une surreprésentation d'employé-es, et donc de femmes dont de nombreuses mères célibataires très exposées à la précarité, mais également d'auto-entrepreneur-es, de petit-es artisans, de jeunes

précaires, ou de retraité-es. Et politiquement, ni plus à gauche ou à droite que la société française dans son ensemble. Ce mouvement est le révélateur de dynamiques connues avec un éclatement du salariat et, plus encore, d'un monde du travail de plus en plus protéiforme : des auto-entrepreneur-es, ou de petit-es artisans sont objectivement inscrits dans des relations sociales très proches de salarié-es. Mais, ils participent d'un monde du travail peu organisé, n'ayant pas souvent l'occasion d'être en contact avec des équipes syndicales (pensons également aux salarié-es de TPE et PME soumis à la concurrence et la sous-traitance). Distance qui explique en partie les discours anti syndicaux, qui peuvent être levés lorsqu'une démarche est entreprise.

Le salariat plus stable, celui des grandes entreprises ou de la Fonction publique, cette fraction, un peu plus syndiquée et qui compose plus traditionnellement les mouvements sociaux ces dernières décennies, bien que présente, n'est pas majoritaire au sein du mouvement des Gilets jaunes. Il en est de même des grands centres urbains et de leurs quartiers périphériques. Une composition qui explique en partie l'inédit dans les formes et lieux de mobilisations. Toutes les enquêtes d'opinion indiquent un soutien très massif, y compris des secteurs non mobilisés, ce qui rappelle la « grève par procuration » de nov.-déc. 1995.

Un pouvoir affaibli

E. Macron se voit dans l'obligation en décembre de réagir autrement que par le mépris et la stigmatisation du mouvement. Certes, les annonces gouvernementales et ce « Grand débat » verrouillé ne traduisent pas un changement de cap, sa politique est toujours guidée par le soutien actif aux ultra riches et aux grandes entreprises. Mais qui ne voit pas que le pouvoir est de fait en grande difficulté ? Cacophonie au sommet sur plusieurs sujets depuis 2 mois, démission de proches, obligation d'annuler tous ses vœux... Et un niveau de répression jamais atteint depuis Mai 68. Le pouvoir macroniste est obligé d'endosser l'option répressive des gouvernements



PHOTOS: D. R.

libéraux dans le monde ces dernières années. Incapables d'assurer une légitimité à leurs politiques d'austérité, la matraque et les restrictions des libertés fondamentales sont maintenant leurs seules armes pour approfondir la libéralisation de nos sociétés.

Si ce pouvoir est affaibli, il n'est pour autant pas défait. Mais, de la capacité ou non des mouvements sociaux à arracher une victoire à ce gouvernement dépendra la suite de ce quinquennat, voire au-delà : retraites, réforme de la Fonction publique, restriction des droits et libertés pour tous les mouvements sociaux, ce n'est pas seulement la conclusion du mouvement des GJ qui se joue à travers le bras de fer engagé par le gouvernement en ce début d'année 2019. Par ailleurs, dans les issues possibles à la crise politique actuelle, la démission de Macron ou la dissolution de l'Assemblée ne sont pas exclues. De même qu'une

défaite du mouvement social. Avec, alors, le risque de l'accès au pouvoir de l'extrême-droite au regard du rapport de forces politique actuel. Très vite en cas de dissolution ou de démission, ou plus tard à la fin du quinquennat, en cas de défaite du mouvement social. Le pire pour notre syndicalisme dans ce contexte serait de rester l'arme au pied. Au contraire, c'est à une mobilisation d'ensemble qu'il doit œuvrer pour obtenir la satisfaction des revendications en termes de justice sociale, de services publics et de démocratie. C'est sans doute là, la meilleure réponse à l'extrême-droite : dans la preuve qu'un autre avenir démocratique et social est possible.

Le syndicalisme à la croisée des chemins

Ce mouvement est caractérisé par des formes et des modalités d'actions nouvelles. Nouveautés qui interrogent forcément le mouvement syndical, comme toutes les forces organisées.

Importance tout d'abord des réseaux sociaux pour s'organiser, se donner des rendez-vous, s'échanger des arguments, mais également organiser des consultations et des votes. L'importance de ces réseaux d'informations et d'échanges était évidente pour qui a suivi les grandes « mobilisations des places » contre les politiques d'austérité post crise 2008, d'Occupy Wall Street aux indignés, en passant même par les révolutions arabes, de nouvelles formes d'organisations ont émergé, en lien parfois avec des organisations traditionnelles, en

substitution d'autres fois. En France, les mobilisations pour le climat cet automne ont combiné appels « citoyens » sur des réseaux sociaux, constitution de « collectifs citoyens » via des plateformes de discussions (discord) et appui logistique et politique de certaines organisations plus réactives.

La tendance est trop lourde pour que ces processus d'auto organisation via les réseaux sociaux ne soient qu'un épiphénomène conjoncturel et national. Au-delà de l'outil, elle révèle une distance vis-à-vis des processus de représentation/délégation, un désir d'avoir une prise directe sur le cours des choses (ce que l'exigence de RIC dit également), et une démocratisation des savoirs faire organisationnels au sein de sociétés de plus en plus qualifiées et éduquées. Associé à la circulation en direct des informations, c'est donc une partie des avantages majeurs des organisations (syndicales, associatives, politiques) qui disparaît ainsi. Les syndicats espagnols qui ont regardé de haut le mouvement des Indignés ont dû regarder émerger les Marées populaires, et non un « retour à la normale »...

Pour les organisations syndicales de transformation sociale, il s'agit de prendre la mesure de l'événement en apportant leur soutien aux revendications de justice sociale portées par le mouvement des GJ, et en proposant des modalités d'action propres à élargir les mobilisations : il n'y a pas besoin d'être un GJ pour se mobiliser aujourd'hui pour un autre partage des richesses. Mais, pour construire une mobilisation d'ensemble, les OS ne peuvent contourner la réalité de la mobilisation déjà à l'œuvre et doivent appeler à converger avec les GJ.

D'autant que la dynamique des GJ entraîne d'autres. La sympathie pour le mouvement et la compréhension que le gouvernement est affaibli donne des idées dans d'autres secteurs. Ainsi, l'apparition des Stylos rouges constitue un enjeu immédiat pour la FSU. Il nous faut répondre en tant que syndicat à cette attente en nous engageant dans un puissant mouvement contre la politique libérale de ce gouvernement. Nous pouvons démontrer notre utilité en nous affichant au service de la dynamique en germe, avec humilité et sans vouloir diriger, tout en interrogeant la nécessité de s'organiser dans la durée. ●

LES ÉLU-ES ÉE
DU BDFN DE LA FSU





ENTRETIEN AVEC UGO PALHETA, SOCIOLOGUE, MAÎTRE DE CONFÉ

La possibilité du fascisme

Ugo Palheta est également directeur de publication de la revue en ligne *Contretemps* et auteur de *La Domination scolaire* (PUF, 2012). Il vient de publier *La Possibilité du fascisme* (La Découverte). Dans le contexte de la montée des fascismes à l'échelle internationale, nous l'interviewons sur la situation en France.

► **Quelles sont les conditions de possibilité du fascisme ? Sont-elles réunies actuellement ?**

Toute la démonstration que je tente dans ce livre pointe effectivement dans ce sens, mais il faut préciser deux choses. Tout d'abord, on doit distinguer les conditions de possibilité du fascisme (qui renvoient à une période historique spécifique dans laquelle nous sommes entré-es) des circonstances précises, conjoncturelles disons, dans lesquelles les fascistes sont en capacité de conquérir le pouvoir politique. L'une des choses qui caractérise notre temps, c'est la crise d'hégémonie, autrement dit la crise de la capacité des bourgeoisies à obtenir le consentement actif des populations à leur ordre social et à construire politiquement leur domination. Les fascistes peuvent l'emporter s'ils se sont montrés suffisamment habiles pour conquérir une adhésion de masse (au moins électorale) et si la crise d'hégémonie s'aiguise au point que la classe dominante (ou certains secteurs de celle-ci), privée de représentant-es politiques capables de stabiliser sa domination politique, pousse les fascistes au pouvoir (par des alliances). C'est ce qui s'est passé pour l'essentiel au Brésil : la classe dominante a rompu au début des années 2010 le compromis qui la liait au Parti des travailleurs mais n'a pas pu compter sur la droite conservatrice ou libérale, trop impopulaire dans le pays pour prendre le relais ; elle s'est donc tournée vers Bolsonaro. Nous ne sommes sans doute pas encore en France à ce point de maturation de la crise politique, mais nul doute qu'avec le déclin brutal du PS, la crise prolongée de



Ugo Palheta.

la droite, la carbonisation prématurée du macronisme et la difficulté à faire émerger une nouvelle force politique à gauche, on s'approche d'un moment potentiel de bascule : l'alternative est en passe de se clarifier entre, d'un côté, le néofascisme et, de l'autre, ce que Daniel Bensaïd nommait une « *politique de l'opprimé* ». Le second point, c'est que la conquête du pouvoir politique par les fascistes, seuls ou en alliance, ne signifie pas *ipso facto* la construction d'une dictature fasciste. Pour cela, il faut encore qu'ils parviennent à infliger une défaite de très grande ampleur à la gauche et aux mouvements sociaux. Il n'y a donc aucune fatalité : ce qui décidera de l'issue, c'est la lutte politique.

► **Comment les politiques néolibérales favorisent-elles cette « possibilité » ?**

En dégradant continûment les conditions d'existence des classes populaires et en insécurisant des pans croissants des couches sociales intermédiaires, le néolibéralisme a fini par briser le « compromis social » sur lequel se fondait l'hégémonie bourgeoise. Ce compromis avait été bâti après-guerre autour notamment d'une amélioration des conditions d'existence de la majorité de la population. Il a été progressivement rompu à partir des années 1980 en vue de rétablir les taux de profits, et cela n'a pas manqué d'avoir des effets en termes d'inégalités puisque les classes possédantes ont vu leurs niveaux de revenus et de patrimoine progresser beaucoup plus vite que les revenus et les patrimoines du reste de la population. La conséquence, ce n'est pas une remise en



RENCES À L'UNIVERSITÉ DE LILLE ET CHERCHEUR AU CRESPPA-CSU

en France aujourd'hui



PHOTO : HORS SÉRIE

cause immédiate et généralisée du capitalisme, mais la mise en crise des médiations politiques et idéologiques qui assuraient la stabilité de la domination capitaliste. Non seulement on ne trouve plus aucun parti de masse capable de constituer un relais entre l'État et la population mais les grandes idéologies qui contribuaient à la politisation ordinaire (gaullisme, libéralisme, socialisme, communisme) sont aussi en état de décomposition avancée. Cette rupture des affiliations politiques et idéologiques a ouvert un espace pour l'antipolitique néofasciste, qui se nourrit du dégoût de la politique et l'amplifie plutôt qu'elle ne propose véritablement une

politique alternative, et cela pour une bonne raison : les néofascistes n'ont pas d'autre projet que de perpétuer l'ordre social existant en limitant drastiquement les libertés publiques et les droits démocratiques fondamentaux, et en intensifiant toutes les oppressions.

► L'offensive nationaliste et raciste est-elle l'apanage de l'extrême droite ?

Non, il est plus juste de concevoir le fascisme comme la tendance la plus brutale et la plus brutalement raciste du nationalisme français (celui-ci incluant des forces classées à gauche). On ne comprend rien aux succès électoraux du FN, et à sa progression, si on ne met pas au premier plan l'évolution des discours tenus et des politiques menées par les gouvernements depuis les années 1980 sur les questions de l'immigration et de l'islam, y compris les gouvernements « de gauche ». Évidemment, le nationalisme xénophobe et le racisme ont une histoire bien plus ancienne dans une vieille puissance impériale comme la France : on sait combien le racisme colonial passait pour une évidence et à quel point l'antisémitisme y était endémique durant la première moitié du 20^e siècle. Après la double décennie 1960-70, marquée par des luttes sociales et politiques de grande ampleur, on a vu un changement s'opérer à partir des années 1980, avec une intensification dans les années 2000 (en lien avec la réaction occidentale à l'attaque du 11 septembre 2001) puis dans les dernières années (suite à l'instrumentalisation des attentats de 2015 et de la prétendue « crise migratoire »). Les forces politiques dominantes (mais aussi les grands médias) en sont venues à accorder une place centrale aux questions de l'immigration

et de l'islam mais surtout à présenter systématiquement les immigré-es et les Musulman-es comme un « problème » pour « l'identité nationale ». Si bien que le champ politique français est de plus en plus structuré autour d'un clivage national/racial qui ne dit pas son nom parce qu'il a été culturalisé : aujourd'hui on exclut, discrimine, infériorise, stigmatise, etc., non plus au nom d'une fantasmagorie « inégalité des races » mais en prenant prétexte d'une prétendue « incompatibilité des cultures ». D'une certaine manière, le désastre fasciste est déjà là, en pointillés, à travers l'intensification du racisme (notamment sous la forme de l'islamophobie), la criminalisation de la pauvreté et des mouvements sociaux, et le déni d'humanité, si manifeste dans les politiques anti-migratoires. Mais les fascistes sont une cristallisation politique et un facteur décisif d'amplification de ce désastre, puisque leur projet consiste en son cœur à résoudre la crise historique de nos sociétés par une double opération de purification ethno-raciale et de purge politique du corps national.

► Comment conjurer le désastre ?

Vaste problème. Je dirais que la réponse tourne autour de ce que, depuis les années 1920, on nomme le front unique : non pas un front « républicain » intégrant toutes les forces non-fascistes (y compris des forces bourgeoises) mais un front de mouvements se situant sur le terrain de l'émancipation sociale et politique ; non pas un front uniquement électoral mais un front qui combine l'intervention dans les luttes et dans les élections ; non pas un front strictement politique mais un front s'étendant aux forces syndicales et associatives ; non pas un front simplement défensif (même si ces tâches, et notamment l'autodéfense, doivent être revalorisées), mais un front se donnant pour objectif la conquête du pouvoir politique et une révolution sociale. Comme on le voit, cela suppose de réarticuler des objectifs et des terrains généralement pensés comme contradictoires parce qu'ils renvoient à des organisations, des temporalités et des modes d'intervention distincts : la rue et les urnes, le syndical et le politique, les tâches défensives et les visées offensives, la bataille des idées et le militantisme de terrain, etc. Or, une telle réarticulation ne pourra s'opérer sans référence à un projet et à un horizon commun de rupture avec le capitalisme, de conquête d'une démocratie réelle et de lutte contre les oppressions, en somme un projet communiste. ●



PROPOS RECUEILLIS PAR
CÉCILE ROPITEAUX



AU-DELÀ D'UNE STABILITÉ APPARENTE ...

Les élections professionnelles se sont déroulées dans un contexte d'offensives continues contre les services publics et ses agent-es et de mobilisations sociales « hors du champ syndical » (Gilets jaunes) qui influent sur les résultats.

Avec un taux moyen de participation de 49,8 %, ce sont seulement 2,5 millions des agent-es concerné-es qui ont voté. La participation est en recul de 3 points par rapport aux dernières élections de 2014.

Il faut voir dans ce faible intérêt les conséquences d'une forme de désespérance sociale d'une partie des salarié-es face aux reculs sociaux continus dont ils sont l'objet, avec soit de faibles capacités syndicales de réaction, soit sans victoires syndicales après une mobilisation. Et ce, alors que se développait malgré tout la révolte sociale des Gilets jaunes, en dehors de tout cadre syndical ! La généralisation du vote électronique, renvoyant chaque salarié-e à un face à face individualisé avec son ordinateur au moment du choix, accentue certainement cette distanciation par rapport aux collectifs de travail. D'une manière générale et globale, on note donc une distanciation d'une bonne moitié des salarié-es des FP d'avec la « chose syndicale », que ce soit dans la représentativité institutionnelle ou le choix d'orientation « politique », à l'image de ce qui existe dans la sphère du politique où la crise de représentation est à son summum (voir le « déagisme » des élections de 2017).

À l'échelle des 3 versants de la fonction publique, les variations de résultats pour les principales organisations sont faibles,

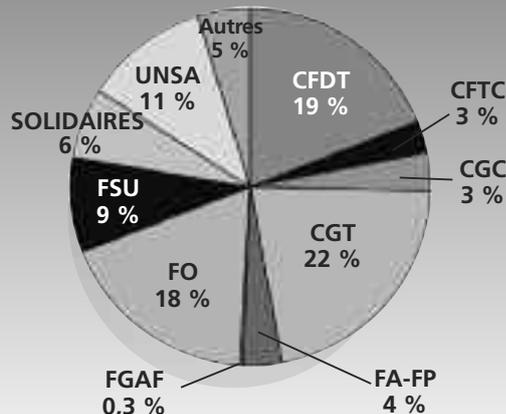


mais significatives (2014-2018): CGT de 23,1 % à 21,8 %; CFDT de 19,3 % à 19 %; FO de 18,6 % à 18,1 %; UNSA de 10,4 % à 11,2 %; FSU de 7,9 % à 8,6 %; Solidaires de 6,8 % à 6,4 %; CFTC de 3,3 % à 2,9 %; CGC de 2,9 % à 3,4 %; FA-FP de 2,9 % à 3,5 %. Seules gagnent des voix la FA-FP, la CGC et la FSU. C'est ce qui lui permet de gagner un troisième siège au Conseil commun de la FP.

Pour les syndicats qui partagent une orientation « de lutte ou de transformation sociale » et qui se retrouvent le plus souvent ensemble, on a une nouvelle baisse de la CGT (tout en restant première avec 3 points d'avance sur la CFDT), une petite hausse de la FSU et une petite baisse de Solidaires. FO perd aussi, en retrouvant son score de 2011. Pour le syndicalisme ouvertement accompagnateur des politiques gouvernementales et patronales (CFDT, CFTC, CGC et UNSA), on a globalement une légère progression. On retrouve cette tendance aux niveaux plus particuliers de la FPE (-1,9 pts pour CGT/FO/FSU/Solidaires) et de la FPT (-1,6 pts), même si globalement, ces quatre syndicats restent à 55 %.

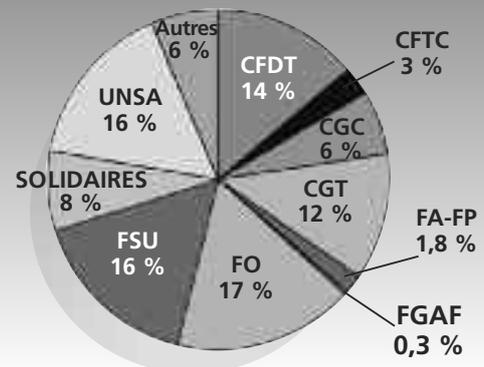
C'est la confirmation d'une tendance lourde qui a même vu, suite à ces élections, la CFDT passer devant la CGT au plan interprofessionnel. Il faut y voir une conséquence de l'érosion constante des « bases syndicales » classiques de la CGT, liée notamment aux modifications structurelles du salariat. Laurent Berger aura la « légitimité du premier » pour s'afficher comme interlocuteur incontournable du pouvoir et du patronat. Jusque-là, bien que rejetée par les pouvoirs en place et la pensée dominante, la CGT s'appuyait sur sa première place pour se faire entendre. Cela risque d'être plus difficile aujourd'hui.

GRAPHIQUE 1 : RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PAR AFFILIATION POUR L'ENSEMBLE DE LA FONCTION PUBLIQUE





GRAPHIQUE 2 : RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PAR AFFILIATION DANS LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT



Depuis quelque temps, dans une situation générale peu favorable aux idées et projets alternatifs émancipateurs, le syndicalisme de transformation sociale est en difficulté. Il n'est pas arrivé à montrer aux salarié-es son efficacité à s'opposer aux attaques libérales de droite ou de « gauche », accentuant le repli des idées d'égalité, de justice sociale, de conscience et d'actions collectives. Ne voyant venir rien de crédible du côté de la transformation sociale, une bonne partie des salarié-es se rabat alors sur le « tout petit peu » que cherchent à promouvoir les adeptes de l'accompagnement social, dans une illusion « réaliste », et ce, même s'ils n'ont pas grand-chose à se mettre sous la dent avec Macron. Cela pour les salarié-es qui accordent encore du crédit au syndicalisme. Les autres se réfugient dans l'abstention (majoritaire aujourd'hui) voire pour certain-es cèdent aux sirènes de l'extrême droite sur le terrain politique...

Jusque-là, ce « syndicalisme d'accompagnement » n'a pas réussi à présenter un pôle unifié, structuré et stable, qui serait un outil formidable pour tout pouvoir en place afin de mettre en musique chez les salarié-es les politiques libérales. Mais la première place de la CFDT peut faire bouger les choses.

Avec une place encore très importante du « syndicalisme de lutte », (et c'est une forme d'exception à l'échelle européenne), la « spécificité » du syndicalisme français demeure. Mais, bien qu'encore fort, on a un « syndicalisme de lutte » affaibli et divisé. L'enjeu, dans les mois qui viennent, c'est que celui-ci soit capable de trouver les ressources pour engager réellement une réflexion commune sur ses difficultés actuelles à trouver l'oreille des

salarié-es, sur la nécessité de trouver une voie pour avancer vers une unité durable et structurelle.

La FSU a un rôle à jouer dans cette situation : son histoire, ses mandats lui confèrent une légitimité pour être écoutée. Pour cela, il faut qu'elle sorte d'une posture illusoire cherchant à rassembler « tout le syndicalisme » et se consacre au rassemblement du syndicalisme de transformation sociale. Elle sort de ces élections professionnelles avec un bilan mitigé : elle conquiert un 3^{ème} siège au Conseil commun mais ne reconquiert pas sa première place dans la FPE, elle progresse dans la FPT mais ne voit pas sa représentativité nationale reconnue, elle reste largement première dans l'Éducation mais recule quand même, avec une part des voix venant de l'éducation qui continue de monter dans son score général... Autant de questions qui l'interrogent sur son avenir et sont à aborder à l'occasion de son congrès, en lien avec le débat décisif sur l'avenir du syndicalisme de transformation sociale.

Ayons conscience que ce qui se passe avec la mobilisation des Gilets jaunes est aussi un défi pour tout le syndicalisme de lutte et que ne pas y répondre est une façon de choisir de mourir. ●

LAURENT ZAPPI

FONCTIONNAIRES : QUELS LI

En décembre 2018, les élections professionnelles se sont tenues pour la deuxième fois simultanément dans les trois fonctions publiques. Les résultats montrent surtout des évolutions lentes et une stabilité des positions respectives des organisations syndicales dans l'ensemble des trois versants de la Fonction publique. Le choix des électeurs s'est, comme en 2014, porté sur les trois principales confédérations syndicales du privé : CGT, CFDT et FO qui, sur l'ensemble de la Fonction publique, totalisent encore près de 60 % des suffrages exprimés (80,2 % dans la fonction publique hospitalière, FPH et 67,5 % dans la fonction publique territoriale, FPT). La fonction publique d'État (FPE) apparaît de nouveau comme une exception avec un paysage syndical plus éclaté autour de cinq organisations, FSU et UNSA en plus des trois susnommées, groupées entre 14 et 17 %. Aucune des autres organisations présentes n'atteint 10 %.

Les commentaires médiatiques des élections professionnelles, du privé comme du public, sont souvent l'occasion de mettre en scène l'affrontement entre organisations syndicales dites « réformatrices » ou « d'accompagnement » et celles présentées comme « contestataires » ou de « transformations sociales ». *A contrario*, cette stabilité des fédérations syndicales représentatives dans la Fonction publique confirme plutôt les études précédemment produites par les sociologues et politistes qui insistent sur le fait que les votes des agents publics aux élections professionnelles ne sont pas le prolongement direct et mécanique de convictions politiques mais reflètent plus les influences et traditions syndicales locales, en particulier dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière, moins dans la FPE où les agents sont davantage mobiles. Les analyses inédites de Tristan Haute sur les élections professionnelles dans le secteur privé montrent également que l'évolution des résultats des différentes organisations syndicales obéit peu à des logiques partisanes de court terme et davantage à des évolutions lentes de la composition du salariat et de la structuration des différents secteurs d'activité ⁽¹⁾.

Une évolution électorale inquiétante

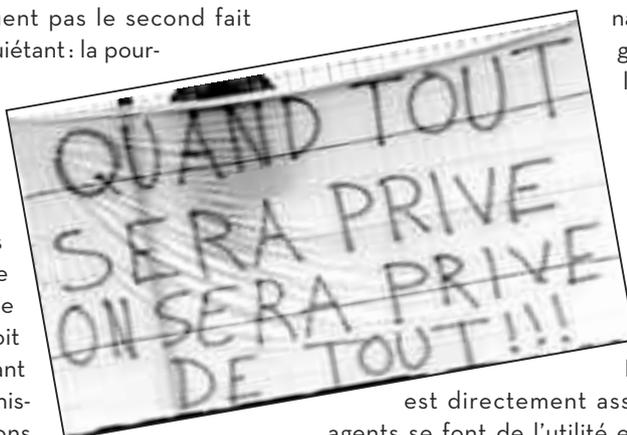
Pour autant, ces analyses n'expliquent pas le second fait marquant de ces élections, et le plus inquiétant : la poursuite, voire l'accélération dans la FPH, de l'érosion de la participation (cf. tableau). Depuis 2011, la moitié seulement des inscrits participe aux élections des comités techniques ; en 2018, le taux de participation est pour la première fois passé légèrement en dessous de la barre des 50 %, 49,8 % exactement dans l'ensemble de la Fonction publique. Cette baisse doit bien sûr être nuancée, la désaffection étant plus ou moins importante selon les administrations, les établissements ou les régions. Dans la FPE, par exemple, la quasi-totalité des administrations pour



lesquelles le taux a été inférieur à 50 % relève de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche mais les effectifs de ces structures représentent 55 % des inscrit-es (45,6 % pour le seul ministère de l'Éducation nationale). Les taux de participation s'échelonnent de 67 à 90 %, 73,3 % au ministère des Finances ou 81,9 % à l'Intérieur.

Cette prise de distance des personnels vis-à-vis de leurs représentants syndicaux, également constatée dans le secteur privé, à de multiples causes mais certaines, propres à la Fonction publique, méritent que l'on s'y arrête. Tout d'abord, la participation dépend de la qualité du déroulement du scrutin. Or, de nombreux dysfonctionnements dans l'organisation des opérations électorales, déjà dénoncés en 2011 et 2014, ont cette fois encore pu être constatés : difficultés pour établir les listes électorales, acheminement tardif du matériel de vote par correspondance et surtout, mise en place du vote électronique. L'impact négatif de ce dernier a été particulièrement visible à l'Éducation nationale où le vote électronique a été généralisé en 2011, faisant s'effondrer la participation dans les gros établissements scolaires. Les fédérations syndicales de l'enseignement ont depuis intégré dans leur campagne électorale des mesures pour lutter contre les effets du vote électronique et la participation a légèrement remonté dans les deux derniers scrutins.

Plus profondément, le fait de voter est directement associé aux représentations que les agents se font de l'utilité et de l'importance des commissions dont ils élisent les représentants. C'est bien la question de l'utilité



NS AVEC LEURS SYNDICATS ?



du vote qui est posée par la baisse de la participation. Depuis la loi de 2010, la représentation des organisations syndicales aux différents Conseils de la fonction publique et leur représentativité (donc les moyens dont elles disposent) sont fonction des résultats des élections des représentants du personnel aux comités techniques de proximité (CT) et non plus aux CAP. D'une part, cette mise au centre des CT constitue un passage d'une logique de corps à une logique de communauté de travail (ensemble des catégories de personnel travaillant au sein d'une même entité). Dans ce

domaine, la loi entérine un mouvement antérieur et profond conduit par l'administration pour passer d'une gestion collective et centralisée des carrières à une gestion plus individualisée qui a pour effet, en quelque sorte, de déposséder les CAP de leur participation à la gestion des ressources humaines. Bien que les CAP soient des instances consultatives, les syndicats du public, tout particulièrement à l'Éducation nationale, y avaient imposé une co-élaboration de critères collectifs de gestion des carrières individuelles des agents⁽²⁾. C'est notamment sur ce lien particulier avec les fonctionnaires qu'ils ont construit leur force, leur capacité revendicative, voire leur légitimité.

Comité technique versus CAP

En 2010, les organisations syndicales ont vu des avantages à ce changement pour des syndicats plus habitués à penser paritarisme, statuts, spécificités catégorielles que batailles d'ensemble et prise en compte régulière des précaires. Mais pour les électeurs, les finalités distinctes des deux instances – participation à la gestion des carrières individuelles pour les CAP et consultation sur l'organisation des services pour les CT – a pesé sur leur choix de voter. Ce changement coïncide, en effet, avec une rupture dans la participation aux élections. Si ce taux était en recul quasi constant depuis les années 1970, il était encore de près de 70 % sur le cycle 2008-2010 (cf. tableau 1). La chute enregistrée en 2011 a constitué une rupture d'une importance inattendue. Elle témoigne certainement du moindre intérêt des fonctionnaires pour l'instance comité technique par rapport aux CAP.

D'autre part, le fonctionnement des CT nourrissait de longue date de nombreuses critiques dénonçant leur formalisme. Le fait d'avoir, en 2010, rapproché leur fonctionnement de celui des comités d'entreprise : représentant-es élu-es et non plus désigné-es par les

syndicats, attributions étendues et suppression du paritarisme, ne semble pas avoir les effets escomptés. C'est rarement dans ces instances que les représentant-es syndicaux parviennent à bloquer, ni même à modifier les projets de l'administration. Dans un contexte particulièrement défavorable au dialogue social - réduction des effectifs sur fond de contraintes budgétaires, changements organisationnels importants, remise en cause imposée de la place du statut au travers de l'individualisation de la gestion des personnels -, ces instances n'apparaissent pas comme un outil pour l'action. Plus généralement, les organisations syndicales se sont révélées impuissantes à lever le verrou budgétaire, que ce soit en termes d'effectifs ou de rémunération. Le tout dernier mouvement des « stylos rouges » à l'Éducation nationale, qui s'est développé en dehors des canaux de représentation traditionnels, pose encore plus directement la question de l'utilité des syndicats pour s'opposer efficacement aux réformes de la fonction publique et souligne l'urgence pour ceux-ci de mener une réflexion sur les fondements de leur relation avec les personnels. ●

GATHERINE VINCENT (IRES)⁽³⁾

- 1) T. Haute (2018), « Évolutions du paysage syndical et du salariat : analyse des élections aux comités d'entreprise (2009-2016) », *La Revue de l'IREs*, numéro spécial « Comités d'entreprise : quelle postérité », n° 94-95, <http://www.ires.fr/index.php/publications-de-l-ires/itemlist/category/298-n-94-95>.
- 2) M. Tallard, C. Vincent, « L'action syndicale au défi de la gestion locale des personnels. Tensions à l'administration fiscale », *Sociologies pratiques*, n° 19, 2009.
- 3) Sociologue, spécialiste des relations professionnelles dans le public et le privé, chercheur à l'IREs (Institut de recherches économiques et sociales). L'IREs est une association financée par des fonds publics et gérée par les organisations syndicales représentatives des salariés.

PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE (2000-2018). EN %

Période triennale*	Ensemble FP	FPE	FPT	FPH
2000/2001/2002	69,7	73,2 dont EN 68,2	66,2	64,1
2003/2004/2005	67,7	70,9 dont EN 64,7	66,2	60,8
2006/2007/2008	64,8	70,0 dont EN 64,2	60,9	58,2
2011** pour FPE et FPH	—	53 dont EN 38,5	—	51
2014	52,8	52,3 dont EN 41,7	54,9	50,2
2018	49,8	50,8 dont EN 42,6	51,8	44,2

* Élections aux CAP.

** À partir de 2011, élections aux CT.

Source pour 2008-2011 : Rapports annuels sur l'état de la fonction publique – DGAFP, La documentation Française.

Source pour 2014-2018 : Résultats des élections pour les comités techniques dans la fonction publique, *Stats Rapides*, DGAFP.

UN POINT DE VUE CGT

Les élections professionnelles de décembre se sont déroulées dans une situation exceptionnelle et posent un défi au syndicalisme de lutte.

Depuis son élection en 2017, Macron – avec le gouvernement – met en œuvre une politique libérale de grande ampleur, multiplie les cadeaux au patronat et aux plus fortuné-es, et mène une casse violente et profonde des conquêtes sociales et démocratiques. Adeptes du passage en force, ils affichent un mépris total pour qui n'est pas d'accord avec lui, notamment les organisations syndicales.

Ces éléments concourent à un contexte sans doute inédit par la gravité de ses enjeux et la violence qu'ils génèrent.

De surcroît, ces élections se sont déroulées en plein mouvement des Gilets jaunes qui, quelle que soit l'analyse que l'on puisse avoir, vient rajouter au caractère extraordinaire de la période.

Sur les trois versants de la Fonction publique, la participation s'établit à 49,8 % et est en recul de 3 points par rapport à 2014.

Cette nouvelle baisse ne peut qu'alerter toutes les organisations syndicales.

La CGT est confirmée comme première organisation dans la Fonction publique avec 21,8 % des voix, près de 3 points devant la CFDT. C'est évidemment un point essentiel, fruit d'un important travail militant. Mais avec un nouveau recul de 1,3 point, ce résultat ne peut pas être considéré comme satisfaisant.

Le pouvoir central et les employeurs publics ont une responsabilité incontournable dans la baisse de la participation et l'issue du scrutin.

L'extension du vote électronique dans des conditions souvent mal préparées, la remise en cause des prérogatives des organismes consultatifs et le déni du rôle des organisations syndicales sont autant d'éléments qui ont eu un impact négatif et dont « le camp d'en face » est seul coupable.

Ceci posé, nous avons souligné dès le début de cette tribune combien la situation était exceptionnelle.



Parce que ce qui est au cœur des enjeux actuels est considérable, nous estimons que cela doit interdire la langue de bois et, à l'inverse, conduire à un regard lucide. Une telle démarche n'a rien à voir avec un quelconque défaitisme ou exercice mortifère de flagellation : il s'agit d'aller de l'avant dans une démarche offensive. Si le gouvernement n'est pas pour rien dans la baisse de participation, il serait infondé d'en faire l'unique respon-

sable. Il y a là une tendance lourde, inscrite dans la durée, que le mouvement syndical ne peut ignorer. En 1960, la participation était de 87 % dans la Fonction publique de l'État. Depuis, quelles que soient les circonstances et les événements, c'est une augmentation continue de l'abstention qui est à l'ordre du jour. En parallèle, depuis une dizaine d'années, le syndicalisme de transformation sociale connaît globalement une érosion. Depuis dix ans, la CGT a reculé de 1,8 point. Si la FSU progresse cette fois-ci, elle demeure à près de 2 points en dessous de son score de 2008. Solidaires, sur la même période, a reculé de 1,3 point. Quant à FO, si elle progresse de 1,8 point, ses gains électoraux ne proviennent pas de ses organisations les plus contestataires de l'ordre établi.

Il n'est pas envisageable dans le cadre de cette contribution de tracer de manière approfondie des pistes ouvrant d'autres possibles. Citons-en quelques-unes, sans ordre de priorité : un syndicalisme de lutte qui sache aussi valoriser ses succès ; travailler encore et toujours à la crédibilité de nos propositions ; rendre mieux le/la syndiqué-e et le/la salarié-e acteurs du syndicalisme ; dialoguer davantage avec les forces qui travaillent à des alternatives de progrès.

Nous citerons enfin une question à nos yeux structurante et plus que jamais d'actualité : l'unification syndicale.

En effet, face à la fragmentation du mouvement syndical (9 OS demeurent représentatives au CCFP), dont on ne voit pas qu'elle apporte efficacité accrue et syndicalisation de masse, nous pensons que cette question essentielle doit être mise en débat de manière concrète.

Et c'est à nous, organisations syndicales, syndiqué-es et salarié-es, de la porter en dépit des difficultés et des obstacles. Lucide, offensif et audacieux : voilà sans nul doute ce que le syndicalisme doit être pour relever les défis qui sont devant lui.

Nous sommes convaincu-es que nous en avons les capacités.

Affirmons donc notre volonté partagée d'œuvrer en ce sens. ●

JEAN-MARC CANON (UFSE) ET BAPTISTE TALBOT (SERVICES PUBLICS)



PHOTO : D. R.

UN POINT DE VUE SOLIDAIRES FP

Les élections professionnelles qui se sont déroulées dans la Fonction Publique en cette fin d'année 2018 n'y ont pas bouleversé les grands équilibres syndicaux. Peu de changements dans les instances. Les organisations syndicales conservent leurs places en termes de représentativité au sein du Conseil Commun de la Fonction Publique.



Au-delà de cette relative stabilité, pour Solidaires Fonction publique, il faut souligner quelques points. La baisse de la participation tout d'abord, notable dans la plupart des secteurs, est un point qu'il nous faudra collectivement analyser à la lumière de plusieurs éléments. Il est indispensable de s'interroger et de tirer les enseignements de la mise en place du vote électronique. En effet, outre les difficultés techniques pourtant prévisibles mais non évitées, ce type de vote n'engendre pas la même dynamique de vote et éloigne un grand nombre de personnels de ce moment démocratique pourtant essentiel (notamment du fait de difficultés d'accès à un ordinateur par exemple). Il faut également voir ce qui découle du dialogue social inexistant depuis de nombreux mois dans la Fonction publique et, de fait, de l'image que cela donne des organisations syndicales. Toujours revendicatives, toujours en lutte mais pour quels poids et résultats ? Pour Solidaires Fonction publique, il faudra probablement également se pencher sur cette baisse de participation avec un regard croisé sur le mouvement social actuel qui questionne entre autres nos bases et pratiques syndicales. Ce questionnement sera indispensable pour faire évoluer nos réflexions, nos façons de faire, de lutter, etc.

Au-delà de la baisse globale de participation, il faut par ailleurs noter la baisse de toutes les organisations syndicales à l'exception de l'UNSA et de la FSU. Ainsi, les organisations, quelle que soit leur taille, ont vu leurs résultats baisser entre 2014 et 2018. Solidaires Fonction publique ne fait pas exception puisque subissant un tassement de 1,4 point à la FPE. Cependant, une analyse plus en détail permet de remarquer une présence plus large en terme de périmètre des organisations de Solidaires Fonction publique, c'est-à-dire une présence dans un nombre de secteurs plus important. C'est le cas

notamment au Ministère des Affaires Étrangères où Solidaires s'est implanté au Comité technique d'Administration Centrale, au casier judiciaire mais aussi au CT du Ministère de la Jeunesse et des Sports, où Solidaires Jeunesse et Sports obtient un siège dès sa première candidature, ou enfin dans les emblématiques Services du Premier Ministre.

À noter également l'entrée au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale de SUD CT, qui permet désormais à Solidaires une présence dans les Conseils supérieurs des trois versants.

Si certaines organisations ancrent donc leur présence plus profondément dans un secteur, d'autres élargissent les secteurs dans lesquels elles sont implantées. C'est finalement peut-être là que l'on peut voir les évolutions les plus sensibles.

C'est à partir de tous ces éléments et analyses qu'il faudra construire les combats des quatre années qui viennent et tout particulièrement

de l'année décisive qui nous attend, notamment avec le projet de loi sur la Fonction publique qui promet d'être désastreux pour les agent-es en matière de droits, de conditions de travail, de précarité... mais aussi pour l'ensemble des services publics et des populations.

Pour Solidaires Fonction publique, il sera indispensable d'être particulièrement offensif-ve dans nos combats, de ne rien laisser passer, en réfléchissant et utilisant des moyens d'action divers et nombreux. On a pu voir clairement, ces dernières semaines, dans les revendications exprimées par le mouvement social, que les services publics seront un enjeu fort pour toutes et tous et que la Fonction publique a un rôle qui doit être accru et non sacrifié. ●

**GAËLLE MARTINEZ,
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE SOLIDAIRES
FONCTION PUBLIQUE**





Interview de Didier Bourgoïn, secrétaire général du SNUTER-FSU

► **D'une manière générale, quel bilan tires-tu des résultats généraux de la FSU ?**

Comme l'a indiqué le communiqué fédéral, les résultats des élections pro 2018 confortent la FSU comme une force incontournable de la FP. Dans un contexte inquiétant de recul de la participation, la FSU tire son épingle du jeu et progresse en voix et en pourcentage... ce qui n'est pas le cas de tout le monde. Nous sommes aussi assez fiers d'avoir participé à l'obtention du 3^e siège au Conseil Commun. Les voix issues de la FPT représentent aujourd'hui 16,26 % de la représentativité de la FSU, c'est en progression par rapport à 2014.

► **Et plus particulièrement dans la FPT ?**

Nous sommes globalement satisfait-es de ce « millésime 2018 » même si nous sommes bien sûr un peu déçu-es de ne pas avoir pu décrocher un siège au Conseil Supérieur de la FPT qui était notre objectif principal. Mais nous avons aussi quelques raisons d'être optimistes, ce n'est donc que partie remise. Globalement, nous améliorons notre représentativité sur le plan national même si c'est encore insuffisant pour entrer au Conseil sup', mais aussi et surtout sur le plan local avec les moyens syndicaux qui vont avec, ce qui devrait accroître notre activité militante sur le terrain. Nous sommes encore victimes de notre manque d'implantations: la fameuse « peau de léopard ». Les élections pro dans la territoriale sont avant tout des scrutins locaux. Le résultat final, qui donne la représentativité de chaque organisation syndicale sur le plan national, est la compilation de tous les résultats aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics. Même si nous avons déposé des listes devant près de 400 000 électeurs et électrices, c'est encore trop peu. C'est cet aspect qu'il nous faut améliorer, et cela passe par une politique de développement volontariste. C'est un de nos axes de réflexion prioritaire pour la période qui s'ouvre.

► **Comment allez-vous gérer cette absence au Conseil sup de la FPT ? Et où en êtes-vous dans le développement du SNUTER ?**

Le fait de ne pas être au CSFPT nous place dans la même situation qu'en 2014: ni plus ni moins ! Nous allons devoir d'ici la fin de l'année bien analyser la situation et mettre en place un plan d'action essentiellement tourné vers deux priorités: aider au développement des SNUTER dans les départements et les régions pour conforter nos implantations, et mettre en place une stratégie de développement dans les départements où nous ne sommes pas présent-es, mais également là où nous existons sur un périmètre trop restreint. Nous sommes dans une dynamique positive de développement. Avec plus de 11 000 adhérent-es en 2018, le SNUTER a encore progressé, il est présent dans plus de 50 départements y compris Ultramarins. Pour ces élections pro 2018, nous sommes la seule organisation syndicale à avoir progressé significativement en voix et en pourcentage dans le versant territorial, ce qui s'est concrétisé par un gain de 0,5 % de représentativité. Ainsi, dans un



contexte de baisse généralisée de la participation, le SNUTER-FSU continue pourtant de progresser. Il faut d'ailleurs noter que les trois plus grosses OS de la FPT perdent globalement plus de 75 000 voix par rapport à 2014, ce qui est assez considérable. Nous confirmons ainsi deux choses: le SNUTER qui est porteur d'un syndicalisme pragmatique, nous l'avons démontré par exemple avec notre engagement en faveur de la signature du protocole PPCR, mais aussi d'un syndicalisme de transformation sociale au plus près des revendications des agent-es de la FPT, a réussi à fédérer autour de son projet syndical; là où nous déposons des listes et où le travail syndical est fait, le SNUTER fait de bons voire de très bons scores. Nous confirmons aussi qu'à la suite de la fusion du SNUCLIAS et du SNUACTE fin 2015, nous sommes sur la bonne voie. J'en profite d'ailleurs pour remercier toutes celles et tous ceux qui dans la fédération, secrétariat, SD, SN, le CA orga, ont permis de réaliser cette progression et ont activement participé au développement de la FSU dans le versant territorial de la fonction publique.

► **Quel est l'impact du mouvement des Gilets jaunes sur les agent-es de la FPT ?**

Des collègues territoriaux, mais aussi des militant-es du SNUTER, sont sur des ronds points. Ils manifestent leur colère et leur rejet de la politique libérale du gouvernement avec ses décisions inquiétantes tant pour les services publics territoriaux que pour les usager-es et la remise en cause de notre modèle social solidaire. Mais aussi, je crois, sur la question de l'absence d'un dialogue social à la hauteur des enjeux du fait du blocage systématique du gouvernement sur l'ensemble de nos revendications. C'est pourquoi nous avons déposé un préavis de grève pour le mois de décembre 2018 et que nous allons faire de même en janvier 2019 pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent d'être « couverts » lorsqu'ils et elles participent à des initiatives et/ou mobilisations. Le mouvement des Gilets jaunes nous interpelle forcément pour ce qu'il porte en tant que mouvement social mais aussi pour son rejet revendiqué des organisations syndicales alors même que nous avons des revendications qui se rejoignent: pouvoir d'achat, conditions de travail... C'est pourquoi nous aurons un débat à ce sujet lors de notre prochain Bureau national, ce qui nous permettra, je l'espère, d'y voir plus clair et peut-être d'en tirer des enseignements qui nous renforcent et retrouver une plus grande efficacité syndicale. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR
LAURENT ZAPPI





La FGR-FP au cœur des luttes des retraité-es

Alors que l'avenir de la FGR-FP pourrait apparaître comme menacé, son rôle déterminant dans les mobilisations en cours des retraité-es de la Fonction publique exige que la FSU y consacre les forces nécessaires.

La Fédération Générale des Retraités (ancienne orthographe) a été créée en 1936 par Marthe Pichorel, une militante syndicaliste et socialiste. Pour elle comme pour les autres fondateurs, « la FGR est en contact permanent avec le monde du travail groupé dans la CGT ».

Devenue depuis lors FGR-FP (Fonction Publique), celle-ci est restée fidèle à son esprit originel. La FGR-FP est une organisation syndicale des retraité-es de la Fonction publique, unitaire et en lien permanent avec le syndicalisme des actifs et actives. C'est ainsi qu'elle réunit des retraité-es venant de différents syndicats et pas seulement de la FSU, d'associations et des adhérent-es direct-es. La FGR-FP est donc plurielle et unitaire, associative et syndicale. Elle met en œuvre une stratégie de lutte sans concession contre les gouvernements récents, de droite comme « de gauche ».

C'est en opposition à cette stratégie de lutte offensive que le SE-UNSA, dans sa volonté d'accompagnement des attaques gouvernementales contre le code des pensions, a décidées unilatéralement en janvier 2016 de quitter la FGR-FP. Cette manœuvre bureaucratique, nul-le ne peut le nier, a porté un coup au syndicalisme retraité. Celui-ci est affaibli par la perte quantitative comme qualitative d'une fraction significative de ses militant-es. Avec y compris les conséquences financières que l'on peut imaginer. Au point que certain-es dans les rangs des syndicats nationaux de la FSU affiliés à la FGR-FP en sont venues à s'interroger sur l'utilité de continuer à faire vivre, par leur investissement militant, une organisation qui ponctionne des forces qui pourraient être consacrées aux Sections Fédérales des Retraité-es de la FSU.

Pourtant, à ce jour, ce serait une erreur que de renoncer à s'investir dans la FGR-FP, et ce pour de multiples raisons. Tout d'abord parce que s'il est exact que les confédérations syndiquent leurs propres retraité-es de la Fonction publique, le fait est que celles et ceux-ci ne pèsent pas

lourd en leur sein face au poids des retraité-es du privé. La FGR-FP est donc la seule organisation qui défend les intérêts propres des retraité-es et de leur Code de la Fonction publique. À ce titre, et compte tenu de son histoire, elle est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics. Il en est de même de la part des confédérations syndicales qui reconnaissent aujourd'hui le rôle spécifique de la FGR-FP.

Plus important encore, celle-ci a très fortement contribué, dans la dernière

des neuf» (ou G9), réunit sept organisations syndicales de retraité-es (dont les Unions Confédérales Retraité-es de la CGT, de FO et de Solidaires ainsi que la FSU) et deux associations, sans la CFDT et de l'UNSA dont les stratégies d'accompagnement des politiques d'austérité et de casse de la protection sociale et des services publics ne peuvent s'accommoder de la politique offensive du G9.

Le prochain congrès de la FGR-FP, fixé en avril 2019, approche. Des projets de



PHOTO: D. R.

période, à la construction d'un mouvement « retraité-es » dynamique, oppositionnel comme propositionnel, qui a été capable depuis 2014 de mettre dans la rue des centaines de milliers de retraité-es. Ceci bien sûr en synergie avec la FSU qui fournit une part significative des responsables et des militant-es. La FGR est donc ainsi devenue en quelques années un axe essentiel d'un mouvement retraité-es qui, sans se doter à proprement parler de structures institutionnelles pérennes, se réunit de façon régulière pour élaborer et mettre en œuvre les mobilisations face aux attaques gouvernementales. Cette structure souple, désormais connue sous le nom de « Groupe

textes d'orientation sont en débat. La question du renouvellement des équipes militantes est posée, avec déjà des réponses au moins partielles. Il importe que la FSU continue à apporter, dans la mesure de ses moyens, son appui au fonctionnement et au renforcement de la FGR-FP. Nous, militant-es retraité-es de l'École Émancipée, saurons prendre notre part à ce combat qui contribuera à la défense du Code des pensions et de nos retraites. Bien entendu, en solidarité avec les actives et les actifs pour la sauvegarde de la protection sociale et des retraites. ●

JEAN-MARIE CANU

La victoire de Jair Bolsonaro aux élections brésiliennes d'octobre 2018 n'est que le plus récent épisode d'une vague brune à l'échelle planétaire.

On observe ces dernières années un essor spectaculaire de l'extrême droite réactionnaire, autoritaire et/ou fasciste : elle gouverne dans beaucoup de pays du monde.

Parmi les exemples plus connus : Trump (USA), Modi (Inde), Urban (Hongrie), Erdogan (Turquie), ISIS (l'État Islamique), Salvini (Italie), Duterte (Philippines) et maintenant Bolsonaro (Brésil).



PHOTOS: D. R.

Dans chaque pays, cette extrême droite a des caractéristiques propres : dans beaucoup de cas (Europe, États Unis, Inde, Birmanie) les ennemis – c'est-à-dire les boucs émissaires – sont les Musulman-es et/ou les immigrant-es ; dans quelques pays musulmans, ce sont les minorités religieuses (Chrétiens, Juifs, Yezhids). Dans certains cas, prédomine le nationalisme xénophobe et le racisme ; dans d'autres, le fondamentalisme religieux. Au Brésil, c'est la haine pour la gauche, le féminisme, les homosexuel-les. Malgré cette diversité, il y a quelques traits communs à la majorité, sinon à tous : l'autoritarisme, le nationalisme intégral – « *Deutschland über alles* » et ses variantes locales : « *America First* », « *O Brasil acima de tudo* », etc. –, l'intolérance religieuse ou ethnique (raciste), la violence policitive/militaire comme seule réponse aux problèmes sociaux et à la criminalité.



La caractérisation comme fasciste ou semi-fasciste peut s'appliquer à certains, mais pas à tous. Par contre, le concept de « populisme », souvent utilisé par les médias, ne veut rien dire et ne sert qu'à créer la confusion.

Comment expliquer ce spectaculaire essor de l'extrême droite ? C'est difficile de proposer une explication générale pour des phénomènes tellement différents, expressions de contradictions spécifiques à chaque pays ou région du monde. Mais comme il s'agit d'une tendance planétaire, il faut du moins examiner quelques hypothèses.

Une « explication » à rejeter serait celle qui attribue aux vagues migratoires, notamment aux États-Unis et en Europe, l'essor des droites radicales. Les migrant-es sont le prétexte commode, le fonds de commerce utile des forces xénophobes et racistes, mais nullement la « cause » de leur succès. D'ailleurs, l'extrême droite prospère dans beaucoup de pays – comme par exemple le Brésil – sans qu'il soit question d'immigration.

L'explication la plus évidente, et sans doute pertinente, c'est la crise financière du capitalisme, qui va provoquer, à partir de 2008, dépression économique, chômage, marginalisation sociale. Ce facteur a sans doute été important pour rendre possible la victoire d'un Trump ou



d'un Bolsonaro, mais est bien moins valable pour l'Europe : dans des pays riches, parmi les moins atteints par la crise, comme l'Autriche ou la Suisse, l'extrême droite est très puissante, tandis que dans les pays les plus affectés par la crise, comme l'Espagne ou le Portugal, c'est la gauche et le centre gauche qui sont hégémoniques, et l'extrême droite reste encore faible.

Ces processus se passent dans des sociétés capitalistes où le néo-libéralisme domine depuis les années 80, détruisant les liens sociaux et les solidarités, approfondissant les inégalités sociales, les injustices et la concentration des richesses. Sans oublier l'affaiblissement de la gauche communiste suite à l'écroulement du soviétique « socialisme réel », sans que d'autres forces de gauche, plus radicales, réussissent pleinement à occuper cet espace politique.

Ces explications sont utiles, au moins dans certains cas, mais sont insuffisantes. Nous n'avons pas encore une analyse globale pour un phénomène qui est mondial, et qui a lieu à un moment historique déterminé.

Quelques mots sur le dernier épisode de cette « vague brune » planétaire, le phénomène Bolsonaro au Brésil. Il semble le plus proche du fascisme classique, par son culte de la violence et sa haine viscérale de la gauche et du mouvement ouvrier, mais il n'a pas, contrairement à différents partis européens – du FPO autrichien au FN français – des racines dans des mouvements fascistes du passé (dans le cas brésilien, le Parti Intégraliste du Führer Plinio Salgado des années 1930).

Il ne fait pas non plus du racisme sa principale bannière, contrairement à la droite extrême européenne. Certes, il a pu faire quelques déclarations de type raciste, mais ce n'était pas du tout l'axe central de sa campagne. De ce point, il ressemble plutôt au fascisme italien des années 1920, avant l'alliance avec Hitler.

Si l'on compare Bolsonaro avec l'extrême droite européenne, on voit plusieurs différences significatives :

►► l'importance du thème de la « lutte contre la corruption », vieux cheval de bataille de la droite conservatrice au Brésil, depuis les années 50. Bolsonaro a réussi à manipuler la légitime indignation populaire contre les politicien-nes corrompu-es. Ce thème n'est pas absent dans le discours de la droite extrême européenne, mais est loin d'occuper une place centrale.

►► la haine pour la gauche, ou le centre-gauche (le PT brésilien) a été un des grands thèmes mobilisateurs de Bolsonaro. On le trouve moins en Europe, sauf chez les forces fascistes des ex-démocraties populaires. Mais dans ce cas, il s'agit d'une manipulation (diabolisation) qui se réfère à une expérience réelle du passé. Rien de tel au Brésil : le discours violemment anti-communiste de Bolsonaro n'a rien à voir avec la réalité brésilienne présente ou passée. C'est d'autant plus surprenant que la Guerre froide est finie depuis des décennies, l'Union Soviétique n'existe plus, et le PT n'a évidemment rien à voir avec le communisme (dans toutes les définitions possibles de ce terme). Parmi les mesures contre la gauche : le programme « École sans Parti », c'est-à-dire la purge des enseignant-es des écoles et des universités suspects de tendance progressiste.

►► tandis que l'extrême-droite européenne dénonce la globalisation néo-libérale, au nom du protectionnisme, du nationalisme économique, contre la « finance internationale », Bolsonaro a présenté un programme économique ultra-libéral : plus

de marché, ouverture aux investissements étrangers, privatisations, et un total alignement sur la politique nord-américaine. Cela explique sans doute le ralliement massif des classes dominantes à sa candidature, une fois constatée l'impopularité évidente du candidat de la droite traditionnelle (Geraldo Alckmin).

Ce qui est commun à Trump, Bolsonaro et la droite extrême européenne, ce sont trois thèmes d'agitation socio-culturelle réactionnaire :

►► l'autoritarisme, l'adhésion à un homme fort, un chef, capable de « restaurer l'ordre » ;

►► l'idéologie répressive, le culte de la violence policière, l'appel au rétablissement de la peine de mort et à distribuer des armes à la population pour sa « défense contre les criminels » ;

►► l'intolérance avec les minorités sexuelles, en particulier les personnes LGBTI. C'est un thème agité, avec un certain succès, par des secteurs religieux réactionnaires, soit catholiques (en France), soit néo-pentecôtistes (Brésil).

Ces trois thèmes, avec « le combat contre la corruption », ont été décisifs pour la victoire de Bolsonaro, notamment grâce à la diffusion massive de *fake-news* par les médias sociaux (reste à expliquer pourquoi tant de personnes ont cru à ces mensonges grossiers ?). Mais il nous manque encore une explication convaincante de l'incroyable succès, en seulement quelques semaines, de sa candidature, malgré la violence, la brutalité de ses dis-

cours de guerre civile, sa misogynie, son absence de programme et son apologie éhontée de la dictature militaire et de la torture.

Comment lutter ? Hélas, il n'y a pas de formule magique pour combattre le fascisme. Il faut sans doute construire au Brésil une large coalition en défense des libertés démocratiques. Il existe déjà, depuis le coup d'état qui a renversé la présidente élue Dilma Rousseff en 2016, deux coalitions larges : une plus modérée, le Front Brésil Populaire, proche du Parti des Travailleurs, incluant la Centrale syndicale (CUT) et le Mouvement des paysans sans-terre (MST) ; l'autre, plus radicale, le Front Brésil sans Peur, proche du Parti du socialisme et de la liberté, incluant le Mouvement des Sans Toits (MTST) et d'autres mouvements sociaux. Ces deux fronts ont des programmes différents, mais unissent leurs forces dans le combat contre les oligarchies dominantes.

Il faut aussi prendre en compte que le système capitaliste, surtout en périodes de crise, produit et reproduit constamment des phénomènes comme le fascisme, les coups d'état et les régimes autoritaires. La racine de ces tendances est systémique, et l'alternative doit être radicale, c'est-à-dire anti-système. En 1938, Max Horkheimer, un des principaux penseurs de l'École de Francfort de la Théorie Critique, écrivait « si vous ne voulez pas parler du capitalisme, vous n'avez rien à dire sur le fascisme ». En d'autres termes, l'antifasciste conséquent est un anticapitaliste. ●

MICHAEL LÖWY,
DIRECTEUR DE RECHERCHE ÉMÉRITE AU CNRS



Apprenant la mort brutale de son amie et camarade, Clara Zetkin écrivait :

« *Pourrons-nous supporter de vivre sans Rosa ?*

Le tenter n'a pour moi qu'une signification : travailler et lutter au milieu des masses, avec les masses (...).

Pour moi c'est là le testament de Rosa ».

Assassinée le 15 janvier 1919 à Berlin, Rosa Luxembourg est une figure essentielle du mouvement ouvrier, tombée il y a 100 ans aux côtés de Karl Liebknecht pour ses idées révolutionnaires. Brillante intellectuelle et théoricienne marxiste, féministe, internationaliste militante, son autorité lui permet d'imposer ses arguments à de prestigieux dirigeants de la trempe d'un Lénine ou d'un Jaurès. Esprit libre et rebelle, emprisonnée à plusieurs reprises, toute son existence se confond avec la lutte des opprimé-es pour leur émancipation économique, sociale et culturelle.

Une jeune militante venue de Pologne

Rosa est née le 5 mars 1870 à Zamosc, petite ville située au sud-est de Varsovie, dans une famille juive peu pratiquante. Le père possède un commerce de bois qui assure des revenus corrects et réguliers à la famille qui, en 1873, déménage à Varsovie. La capitale polonaise est alors intégrée à l'Empire russe depuis le dépeçage territorial de la Pologne à la fin du XVIII^e siècle. Admise au lycée en 1880, Rosa s'y montre une brillante élève passionnée de botanique, de poésie et de littérature. C'est vers 1887 que la jeune Rosa Luxembourg semble avoir pris contact avec des militant-es socialistes d'une petite formation nommée *Proletariat*. Traqué-es par la police tsariste, les militant-es de l'organisation doivent fuir. À 19 ans, Rosa quitte la Pologne et trouve refuge à Zurich. La Suisse accueille sur son sol des révolutionnaires de toutes les nationalités et de diverses sensibilités du mouvement ouvrier. Accueillie par des exilé-es allemand-es frappé-es par les lois

anti-socialistes de Bismarck, elle s'inscrit aussitôt à l'Université où elle étudie les sciences naturelles. C'est sa rencontre avec Léo Jogiches à l'été 1889 qui fait basculer son existence. D'origine lituanienne, militant révolutionnaire confirmé et déjà plusieurs fois incarcéré, il gagne Zurich pour échapper à un bataillon disciplinaire. La rencontre entre Léo et Rosa est un coup de



Karl Kautsky, (1925).

foudre réciproque. Elle aime son courage et son abnégation tandis que lui apprécie son intelligence et sa gaieté. Rosa se met à étudier le droit et l'économie, commence une thèse et plonge dans une lecture approfondie de Marx. En 1893, ils constituent ensemble un mouvement internationaliste polonais (le SDKP) qui édite un journal intitulé *Cause ouvrière*. Rosa Luxembourg refuse d'embrasser la cause du nationalisme polonais et inscrit son mouvement dans une ligne résolument internationaliste, faisant du déclenchement d'une révolution la tâche prioritaire. Elle commence à se faire un nom, obtient l'admission du SDKP à l'*Internationale ouvrière* en 1896, mais la répression décapite son mouvement en Pologne. Rosa décide alors, en accord avec Léo, d'orienter toute son énergie militante vers l'Allemagne.

L'oratrice et la théoricienne en guerre contre le réformisme

Elle acquiert la nationalité allemande par un mariage blanc avec un militant social-démocrate. Le SPD est alors le plus puissant parti socialiste d'Europe. Il s'appuie sur un réseau serré d'organisations

Il y a 100 ans :
« ils ont assassiné Rosa ! » (1/2)

PHOTO/DESSIN : J.H.P.

syndicales, mutuelles et associatives et constitue une véritable contre-société. Rosa Luxembourg s'y sent aussitôt comme un poisson dans l'eau. Elle devient l'amie de Clara Zetkin et de Karl Kautsky, qui est alors l'un des dirigeants les plus en vue du socialisme européen. Au-delà de la militante révolutionnaire, Rosa est pétillante de vie, curieuse de tout, enthousiaste. Elle cuisine, peint, pratique la botanique et la musique, aime réunir ses ami-es pour discuter autour d'un bon repas. Elle refuse tout ascétisme militant et entend vivre pleinement. Bientôt, ses textes dans la presse du SPD lui assurent une grande notoriété. Le parti diffuse sa thèse de doctorat sur le développement industriel de la Pologne. Dans un parti de milliers de militant-es, mais pauvre en théoricien-nes, sa plume et ses idées se taillent rapidement la part du lion. Elle s'engage à corps perdu dans le débat initié par Édouard Bernstein qui, en 1898, propose une interprétation du marxisme tendant à éloigner le SPD de ses fondamentaux révolutionnaires. Pour lui, et contrairement aux idées de Marx dont il est pourtant l'exécuteur testamentaire, le capitalisme ne s'effondrera pas. En conséquence, la tâche de la classe ouvrière n'est plus de préparer une révolution imminente mais de conquérir le pouvoir légalement et graduellement. Dans une série d'articles, bientôt rassemblés en une brochure intitulée *Réforme sociale ou révolution*, Rosa Luxembourg lui répond avec ardeur montrant encore une fois son talent de polémiste. Elle y réaffirme sa conception matérialiste de l'histoire ainsi que le caractère nécessairement révolutionnaire de la lutte socialiste. Pour elle : « *renoncer à la lutte pour le socialisme, c'est renoncer en même temps au mouvement ouvrier et à la démocratie elle-même* ». Le congrès du SPD écarte les thèses révisionnistes de Bernstein donnant, un temps, à Rosa Luxembourg l'illusion d'un succès de ses conceptions. En quelques années, elle a acquis une audience spectaculaire et tient la dragée haute à tous les dirigeants masculins de l'Internationale socialiste. En 1903, elle est désignée membre du bureau de l'organisation internationaliste où elle côtoie Édouard Vaillant ou Jean Jaurès dont elle devient l'amie et la traductrice des discours, mais avec qui elle n'hésite pas à polémiquer lorsque celui-ci défend l'entrée des socialistes français dans un gouvernement bourgeois entre 1899 et 1902.

Animatrice de l'aile gauche : minoritaire dans le SPD

L'éclatement d'une révolution en Russie en janvier 1905 interpelle Rosa qui suit les événements avec passion. Elle écrit des articles précis et engagés dans le journal du SPD puis, rejoignant Léo Jogiches déjà sur place, se rend à Varsovie munie d'un faux passeport. La vague révolutionnaire a déferlé sur la Pologne russe et Rosa Luxembourg tente de trouver sa place, au cœur de l'événement. Alors que le mouvement reflue de toutes parts, elle est arrêtée en mars 1906 et incarcérée avec Léo dans des conditions très difficiles durant un peu plus de trois mois. La direction du SPD proteste, négocie avec les autorités tsaristes et, après le paiement d'une caution, elle est libérée mais assignée à résidence en

une stratégie qui ne tiendrait pas compte de cette participation, mais qui n'envisagerait que les défilés bien ordonnés de la petite partie du prolétariat enrégimentée dans ses rangs, serait condamnée à un échec lamentable ». Elle défend son point de vue au congrès de Mannheim où la majorité du SPD refuse de faire de la grève générale un élément central de son corpus doctrinal. Rosa Luxembourg commence alors à comprendre que les dirigeants du SPD, dont son ami Karl Kautsky, sont certes révolutionnaires en paroles mais bel et bien réformistes dans les faits. Elle garde cependant des illusions en brocardant une direction trahissant une base militante forcément anti-capitaliste. Désormais minoritaire dans son parti, séparée de Léo Jogiches, Rosa est cantonnée à la formation militante. Elle enseigne l'histoire du socialisme et



PHOTOS : D. R.

Finlande. C'est là qu'elle rédige son texte *Grève de masse, parti et syndicat*. Tirant les leçons de ce qu'elle a vu en Pologne, notamment l'émergence des conseils ouvriers comme organes révolutionnaires de masse, elle considère la perspective d'une grève générale contrôlée par les travailleurs et travailleuses comme la grande nouveauté de la période qui s'ouvre et comme l'arme majeure dont disposent les salarié-es pour se débarrasser de leurs chaînes. Elle prend ses distances avec toute conception avant-gardiste : « *toute véritable grande lutte de classe doit se fonder sur le soutien et la participation des masses les plus larges ;*

l'économie politique à l'école du SPD où ses qualités de pédagogue font merveille auprès d'auditoires ouvriers passionnés. Elle tente une relecture théorique de l'œuvre de Marx en intégrant à sa réflexion la question du colonialisme et de l'impérialisme qui sont à l'œuvre dans les divisions qui déchirent déjà le continent et menacent la paix entre les peuples. Elle publie ses réflexions en 1913 dans *L'accumulation du capital*, ouvrage qui suscite un vaste débat en Allemagne et dans tout le mouvement socialiste européen. ●

À suivre...

JULIEN GUERIN

Le souffle de la révolte



PHOTO: D. R.

Est-ce vraiment une coïncidence qui fait naître le jazz à peu près au même moment que débute la Révolution russe en 1917 ? Notre ami et camarade Nicolas Bénéès¹⁾ ne le croit pas. L'ère des guerres et des révolutions si cruellement inaugurée par la Grande Guerre a ouvert grand le champ des possibles dans lequel s'engouffre le souffle de la modernité. Le jazz en est un des marqueurs fondamentaux.

Il n'en reste pas moins qu'il n'est pas simple de déterminer véritablement l'acte de naissance d'une musique que l'on appelle d'abord de multiples noms pas toujours très bienveillants. Le terme jazz lui-même est un mot d'argot à forte connotation sexuelle loin d'être accepté par les musiciens concernés. L'histoire a retenu le disque de l'Original Dixieland Jass Band (ODJB), paru en avril 1917, comme étant le premier à se réclamer explicitement du terme. Mais le jazz n'existait-il pas déjà auparavant ? Et d'ailleurs comment véritablement définir cette musique ? Quand l'orchestre de James R Europe débarque sous l'uniforme américain pour remonter le moral des troupes en France en pleine Grande Guerre, on parle alors encore de *ragtime*, mais n'était-ce pas déjà du jazz ? Ces péripiéties sémantiques révèlent surtout le mépris dans lequel cette nouvelle musique était alors tenue.

Une musique d'acculturation hybride

Les actes de naissance étant fait pour être controversés, Nicolas Bénéès s'attache avec raison à dresser un tableau qui s'inscrit dans la longue durée pour présenter les origines de cette musique révolutionnaire. Née des ghettos noirs de la Nouvelle Orléans et d'ailleurs – rien ne semble finalement bien assuré en la matière – cette nouvelle façon de faire de la musique mixte des traditions d'origines très diverses qui ont fusionné dans le chaudron de la condition d'esclave. Mélangeant des éléments empruntés tant aux Européens qu'aux vestiges de cultures africaines, voire même amérindiennes, puisant par la suite dans celles des ghettos de toutes les minorités, espagnoles, juives ou italiennes, le jazz, nous dit en substance Nicolas Bénéès, est une sorte de produit d'acculturation hybride. Prenant la suite du blues, cette musique fondamentalement urbaine s'inscrit dans un mouvement contribuant à forger aux Noirs-américains une identité collective.

L'ironie de l'histoire veut que le 78t retenu comme le premier disque de jazz ait été réalisé par un orchestre composé de blancs, italo-américains, une autre catégorie de dominés qui pouvaient se reconnaître dans cette musique de réprouvés. Le racisme des maisons de production explique aussi cette mise à l'écart des musiciens noirs dans les premiers enregistrements.

L'histoire d'un marché

L'histoire du jazz, note justement Nicolas Bénéès, ne peut se réduire à celle de ses productions enregistrées même si évidemment, la modernité du jazz est aussi liée à celle des progrès tech-

nologiques contemporains qui ont permis sa diffusion. Ils ont aussi eu tendance à travestir la mémoire de sa genèse.

Nicolas Bénéès, qui ne perd guère ses réflexes d'économistes, nous rappelle que l'histoire du jazz est aussi celle d'un marché. Un marché ouvert par la diffusion des disques 78t aux mains de capitalistes, pas toujours honnêtes – la mafia n'est jamais loin –, qui vont, après s'être aperçu de l'existence d'une demande émanant d'un public noir, avoir tendance à segmenter, ségréguer en fait, artificiellement le marché.

Rien de tel en Europe où le jazz débarque à la fin de la guerre et explose littéralement. Un public jeune et blanc identifie cette musique noire à la promesse d'un nouveau monde débarrassé de l'horizon de la guerre et porteur de nouvelles libertés. Les avant-gardes artistiques s'en saisissent, l'associant à la découverte contemporaine de « l'art nègre ». Les artistes américains sont accueillis partout en des tournées triomphales, c'est à bien des égards l'âge d'or du jazz. Le mot, débarrassé de toute connotation péjorative, s'impose comme signe d'une modernité triomphante et joyeuse, porteuse d'espoir.



Une histoire connectée

Cet essai vient clôturer une série de livres publiés précédemment et consacrés chacun à un épisode particulier de l'histoire du jazz. *Le souffle de la révolte*, comme les autres, est accompagné d'un CD permettant, si on est néophyte ou peu coutumier de la musique de cette époque, de se familiariser avec l'objet du délit. C'est bien souvent en se déhan-

chant qu'on se surprend à lire cet ouvrage fourmillant autant d'anecdotes pittoresques que de références savantes relevant de l'histoire culturelle et/ou économique ou encore sociale dont nous n'avons donné dans ce mince compte-rendu qu'un modeste aperçu. Car, et c'est tout l'intérêt de cet essai, il est moins au final une contribution à l'histoire du jazz qu'à une histoire connectée du premier XX^e siècle à travers le jazz. Et ça en fait un livre passionnant. ●

STÉPHANE MOULAIN

➤ Nicolas Bénéès, *Le souffle de la révolte 1917-1936 : quand le jazz est là*, C&F éditions, 29 €

1) Nicolas Bénéès est le directeur de publication de *L'École émancipée*.

DES CADEAUX À (SE) FAIRE !



Noël est passé mais pas le temps des cadeaux. Un livre de photos paru à la fin de l'année veut nous faire rêver. Heureusement !

Il nous fait entrer dans le monde des « batteurs de jazz ». L'expression peut sembler redondante tant il est vrai que cet instrument a été créé par et pour le jazz. Il synthétise le choc des Titans, choc culturel qui donnera naissance à cette musique sans nom. Les cultures européennes, africaines et amérindiennes se rencontrent dans cet instrument inédit qui fait peur à la musique symphonique. Christian Ducasse, photographe, a voulu saisir, dans sa diversité, la configuration changeante de toms, de caisses claires, de grosses caisses et de cymbales. Chaque batteur a d'abord rêvé sa batterie. *Dreaming drums*, titre de cet album, dit bien cette nécessité. Au fil des photos, même si on ne connaît pas les figures de ces musicien-nes, un emballement de l'œil se produit pour, soudain, entendre le grondement de l'instrument capable, sans transition, de feuler tout en s'abandonnant à la folie du rythme.

Franck Médioni vient, par le texte, combler le vide pour refaçonner le passé, pour reconstruire des visages tirés de la poussière de la mort.

Un « beau livre » sur un instrument encore aujourd'hui déconsidéré comme instrument à part entière pour entrer dans des mondes différents où le rythme peut se transformer en mélodie.

NICOLAS BÉNIÈS

➤ Christian Ducasse & Franck Médioni, *Dreaming drums*, le monde des batteurs de jazz éditions Parenthèse, 34 €

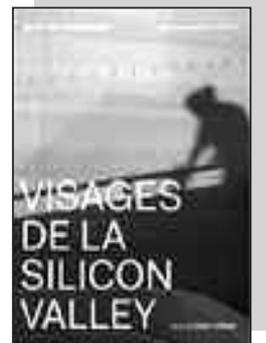
SILICON VALLEY SANS FARD

Visages de la Silicon Valley se veut un essai de Fred Turner, professeur de communication à la Stanford University, avec des photographies, qu'il faut contempler, prendre le temps de regarder et de scruter, de Mary Bett Mehan. Le tout se veut un éclairage sur la réalité du mythe. Combinaison de diplômé-es et de pauvres qui dévoile une des réalités de la révolution numérique : l'approfondissement des inégalités entre les très qualifié-es et les non-qualifié-es, lié à un éclatement des qualifications moyennes.

Visage de la Silicon Valley est à la fois un « beau livre » – les images sont bien mises en valeur – et une sorte de réquisitoire contre cette Amérique qui fait cohabiter extrême richesse et extrême pauvreté et où semble s'être perdue la notion même de solidarité. Ce livre montre aussi que des réactions existent pour dessiner un avenir différent de lutte contre les mutations climatiques, la crise écologique.

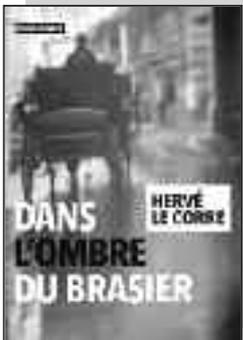
L'essai de Fred Turner, si américain dans ses références, donne à comprendre, les photographies de Mary Bett Mehan à voir, pour que la critique laisse percevoir d'autres possibilités.

NICOLAS BÉNIÈS



➤ Fred Turner & Mary Bett Mehan, *Visages de la Silicon Valley*, C&F éditions, 33 €

ENQUÊTER AU CŒUR DU TUMULTE ET DE LA BARBARIE



Hervé Le Corre nous fait pénétrer *Dans l'ombre du brasier*, le brasier du Paris de mai (les 18 et 19 pour être exact) 1871. La Commune vit ses derniers instants. Les combattant-es veulent encore y croire pour construire une société fraternelle libre. En face, les Versaillais. Thiers est aux commandes d'une armée vaincue par les Prussiens mais qui se retourne contre les siens. Sainte-Alliance des possédant-es contre les rêves, les utopies d'une population qui se bat pour toute l'humanité. Pas de suspense. Les massacres seront à la hauteur des peurs de ces bourgeois-es étriqué-es. La barbarie régnera en maîtresse exigeante.

Dans ce contexte de guerre, l'auteur place une intrigue policière : une jeune fille a été enlevée quasiment en pleine rue. Caroline est son nom. Infirmière bénévole, elle nous a fait entrer dans l'hôpital de fortune dans lequel meurent tous ces soldats de circonstances, assassinés par des tirs de canons qui sonnent le glas de toutes les espérances. Ces journées de mai sont les dernières de la « racaille » comme disaient ces bourgeois-es petit-es et grand-es, assoiffé-es d'ordre. Hervé Le Corre nous enferme dans l'ombre pour décrire la macro barbarie et la violence individuelle du mal. L'enquête atténue les descriptions horribles des assassinats commis par les Versaillais et permet de suivre l'enchaînement des événements tout en déroulant un scénario plausible. Toutes les figures de la dépravation se sont donné rendez-vous : l'argent, le sexe – le viol de fillettes – le goût du sang mais aussi les révolutions techniques – la photographie notamment et... la volonté de se battre pour une société qui, enfin, sorte du capitalisme pour que les êtres humain-es vivent et non pas survivent. Un message qu'il ne faudrait pas oublier !

NICOLAS BÉNIÈS

➤ Hervé Le Corre, *Dans l'ombre du brasier*, Rivages/Noir, 22,5 €



Protocole égalité, un petit pas dans le bon sens

Un nouveau protocole pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les trois versants de la Fonction publique va s'appliquer dès cette année.

PHOTO : D. R.



Seules la CGT et FO ont décidé de ne pas signer ce texte. Ce protocole vient compléter celui de 2013 qui, bien qu'imparfait, avait été un acte fondateur pour l'égalité femmes/hommes. Il en reprend les axes principaux tout en allant plus loin sur les actions proposées.

Des avancées...

Ce protocole acte de nouveaux droits pour les agent-es : la grossesse, la prise d'un congé paternité et d'accueil de l'enfant ne pourront plus retarder la titularisation des agent-es stagiaires, la coparentalité sera mieux prise en compte, le congé parental pourra être assoupli, les droits à l'avancement seront conservés durant un congé parental ou une disponibilité pour élever un enfant, le jour de carence sera supprimé pour les femmes en arrêt maladie pendant leur grossesse, etc.

Tous-tes les personnels devront être formé-es à l'égalité professionnelle. L'administration s'engage à mettre en œuvre des « plans d'action » obligatoires fixant des objectifs chiffrés, devant intégrer des mesures de résorption des écarts de rémunération. Elle s'engage aussi à assurer un accompagnement spécifique pour favoriser la promotion des femmes et à prendre en compte la situation des non-titulaires.

Un dispositif de signalement, de traitement et de suivi des violences sexuelles et sexistes sera mis en place auprès de chaque employeur public, des mesures d'accompagnement et de protection des victimes seront systématiquement prévues.

Mais ne soyons pas dupes

Malgré les demandes de la FSU, le gouvernement a refusé de s'engager quant au financement de ces mesures, il s'est contenté de renvoyer la question au projet de Loi de finances. La seule garantie inscrite dans le protocole est la création d'un fonds pour l'égalité professionnelle dans la Fonction publique, mais il ne sera financé qu'avec des pénalités dues en cas de non-respect des mesures.

Ce protocole ne pourra pas non plus effacer les effets de la politique menée et des réformes de ce gouvernement qui pénalisent les plus précaires, en particulier les femmes. La réforme de l'Action publique impose par exemple la prise en compte du mérite qui accentue les inégalités femmes/hommes.

La réforme des retraites qui s'annonce va particulièrement pénaliser les femmes, dont les salaires sont en moyenne plus faibles que ceux des hommes et les carrières plus courtes. La réduction drastique des subventions publiques met en difficulté des associations d'aide aux femmes victimes qui sont obligées de réduire, voire de cesser leurs activités d'accompagnement. On peut craindre que ces annonces, au financement hypothétique, aient bien du mal à contrecarrer les effets dévastateurs pour les femmes de la politique gouvernementale.

Alors pourquoi signer ?

L'École Émancipée, comme U&A, s'est prononcée dans la FSU pour la signature de ce protocole. Même si le texte n'est pas à la hauteur de ce que nous aurions souhaité, les actions proposées vont dans le bon sens et constituent des avancées importantes pour l'égalité. Ce protocole pourra être un point d'appui pour faire avancer nos revendications féministes et syndicales.

Pour cela, la FSU devra rester vigilante afin que ce protocole ne soit pas qu'un coup de communication et exigeante quant à la mise en œuvre réelle des mesures et sur les moyens financiers qui y seront consacrés.

Après les mobilisations importantes de la journée contre les violences faites aux femmes le 24 novembre partout en France, la FSU doit aussi continuer de s'engager dans les mobilisations collectives et dénoncer sans relâche les effets de la politique du gouvernement pour les femmes.

Le combat pour l'égalité est un combat à long terme, ne lâchons rien ! ●

AMANDINE CORMIER

QUELQUES CHIFFRES

62 % des agent-es de la Fonction publique sont des femmes, mais seulement 40 % des agent-es dans les emplois de direction (A+) La Fonction publique compte 64 % de femmes parmi les fonctionnaires et 67 % parmi les contractuel-les. 82 % des postes à temps partiel sont occupés par des femmes. 94,5% des agent-es en congé parental sont des femmes.

RÉMUNÉRATIONS

Salaires nets mensuels dans la FPE : 2 338 € (2 733 € pour les hommes)
Salaires nets mensuels dans la FPT : 1 813 € (1 998 € pour les hommes)
Salaires nets mensuels dans la FPH : 2 114 € (2 673 € pour les hommes)

RETRAITE

Montant moyen des pensions mensuelles brutes de droit direct
Dans la FPE : 2 096 € (2 478 € pour les hommes)
Dans la FPT : 1 208 € (1 377 € pour les hommes)
Dans la FPH : 1 538 € (1 624 € pour les hommes)

Source : Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction Publique 2017.

LES STYLOS ROUGES : PREMIER MOUVEMENT 2.0 DANS L'ÉDUCATION ?



PHOTO: AFP

À la mi-décembre, six enseignants du primaire et du secondaire créent le groupe des « Stylos Rouges » sur Facebook à la suite de l'intervention télévisée de Macron. Celui-ci, contraint par la mobilisation des Gilets jaunes à de premiers reculs, n'avait pas eu un mot pour les enseignant-es alors qu'il citait d'autres catégories de fonctionnaires à prendre en compte et à valoriser. Un mois après, les « Stylos Rouges » (SR) comprenaient plus de soixante-six mille personnels de l'Éducation.

vacances de fin d'année, le mouvement va maintenant entrer dans le dur. Les débats actuels, dans les premières AG organisées comme sur FB, montrent toute la difficulté à trouver des modalités différentes de celles des organisations syndicales pour mobiliser largement les personnels. Les premiers rassemblements en région en sont la preuve et ont rassemblé peu de monde. Par ailleurs, à partir de la position de non convergence avec les Gilets Jaunes adoptée par les gestionnaires de la page FB (communiqué du 14 janvier) et contestée par de nombreux SR, la question de la représentativité (qui décide de quoi et sur quelle base démocratique ?) d'un groupe constitué de milliers de personnes, s'exprimant de manière virtuelle, se pose également.

Enjeux pour les syndicats de la FSU

Même si dans un premier temps, les équipes syndicales ont pu être agacées par ce mouvement social virtuel reprenant en très grande partie les revendications portées depuis des années par les syndicats de la FSU, il n'empêche que celui-ci met encore plus en évidence le profond malaise social et professionnel des personnels de l'Éducation.

Les SR interrogent également le lien du syndicat avec les personnels. Ils sont révélateurs de la volonté des personnels désireux d'être acteurs dans la rédaction des revendications comme dans les décisions de mobilisations. Et

pas simples « consommateurs » d'actions syndicales décidées « en haut ».

À l'image du mouvement des GJ qui impose des formes d'action plus permanentes, à l'opposé des grèves de 24H sans lendemains, les SR interrogent aussi nos modes d'action syndicale, notamment en termes d'utilisation d'outils numériques qui peuvent favoriser l'auto organisation d'un mouvement.

Enfin, plus fondamentalement, lorsque des personnels se mobilisent collectivement sur une base revendicative que partage en grande partie le syndicalisme, celui-ci doit faire la preuve de sa disponibilité et de son utilité. Même si on peut avoir des doutes, dans le contexte actuel, dans la capacité d'un mouvement exclusivement corporatif et, contrairement aux GJ, qui semble peu décidé à en découdre, de peser face au gouvernement. Et dans son avenir... ●

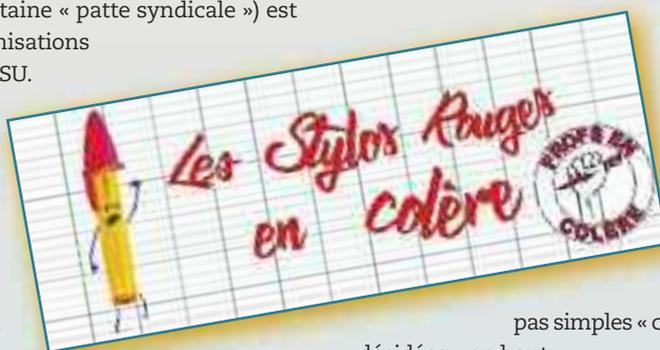
CHRISTIAN NAVARRO

Ce n'est pas la première fois que se construit un mouvement en dehors des organisations syndicales. En 1986-1987, la coordination nationale contre les maîtres directeurs se développe face à un SNI qui ne combat pas le projet ministériel. En 2008, le mouvement des désobéisseurs refuse l'aide personnalisée de Darcos. Ces deux mouvements appelaient les personnels à l'action face à l'apathie des organisations syndicales et ciblaient une mesure particulièrement rejetée qui touchait le primaire. Pour autant, des différences existent avec le mouvement des SR. Celui-ci ne s'est pas construit « contre » les syndicats comme la coordination en 86. Par ailleurs, bien que majoritairement composé d'enseignant-es du premier degré, les SR veulent rassembler premier et second degré, public et privé. Ils portent des revendications « larges » (salariales et effectifs par classe, notamment) répondant à une certaine paupérisation enseignante, et revendiquent une « reconnaissance » de la part de l'institution comme de la société. Leur « manifeste » regroupant les revendications (et dans lequel on sent une certaine « patte syndicale ») est en grande partie partagé par les organisations syndicales, notamment celles de la FSU.

La première question qui vient à l'esprit est donc : pourquoi ces personnels ne se sont pas tournés vers les syndicats qui portent « naturellement » ces revendications ? Il y a d'abord bien évidemment le poids de la dynamique sociale actuelle : ces collègues ont été séduits par le relatif « succès » des Gilets Jaunes qui n'ont pas eu besoin des syndicats pour se mobiliser et obtenir ce que les syndicats ne parviennent pas à gagner dans les formes de mobilisation « traditionnelles » (grèves d'une journée, manif, etc.). Il y a fort à parier également qu'une partie importante de ces collègues, gros utilisateurs des réseaux sociaux, est composée de jeunes enseignant-es, population souvent relativement éloignée des organisations syndicales.

Limites du militantisme 2.0

Mais une chose est de participer à des échanges sur Facebook (FB) et co-construire des revendications, autre chose est de collectivement arriver à peser face à Blanquer. De ce point de vue, après une période « euphorique » de développement pendant les



ENCORE UNE RÉFORME DE L'ORDONNANCE DE 1945 !

C'est en novembre dernier, au cours de débats parlementaires concernant le projet de loi justice, que la ministre de la Justice a fait voter un amendement d'habilitation pour réformer l'ordonnance du 2 février par voie d'ordonnance. Cet amendement prend le parti dans son contenu, de vouloir juger plus rapidement les mineur-es afin de satisfaire à la demande de réponses judiciaires plus sévères et plus visibles.

Le texte fondateur de la justice des enfants a subi près d'une trentaine de modifications au cours de ces trois dernières décennies. Cela a eu pour conséquence de remettre progressivement en cause le caractère spécifique et éducatif de ce texte au profit d'un alignement vers le droit pénal des majeur-es. La systématisation de la procédure de déferrement vise à accélérer la présentation d'un-e mineur-e devant un-e magistrat-e, à la suite de son placement en garde à vue. Cela génère une prise en compte de l'acte en temps réel, au détriment de la problématique de l'adolescent-e, par un-e juge de permanence, qui n'est pas toujours spécialisé-e ou par un-e juge des enfants qui n'est pas celui qui connaît le ou la mineur-e. De fait, dans ce cadre, le recours aux mesures de probation, notamment du contrôle judiciaire se multiplie aux dépens des mesures éducatives.

Pourtant, la délinquance juvénile n'a pas augmenté depuis 15 ans et la justice des mineur-es est loin d'être laxiste. Ainsi, le taux de réponses pénales pour les mineur-es est actuellement de 92,5 % alors qu'il est de 86 % pour les majeur-es (chiffre de 2016). De plus, le nombre d'enfants enfermés n'a jamais été aussi élevé en France.

C'est à l'opposé de l'esprit et de la lettre de l'ordonnance du 2 février 1945 qui institue le principe d'éducabilité, notamment en prônant le primat de l'éducatif sur le répressif. Faire le pari de l'éducatif demande du temps et des moyens. Cela passe par l'instauration d'une relation bienveillante, d'un travail autour de la problématique, de l'histoire, de la situation sociale du ou de la jeune et de sa famille, ainsi que par une action éducative participant à l'évolution et l'émancipation du ou de la mineur-e entre la mise en examen et le jugement et cela, notamment, afin qu'il ou elle puisse trouver sa place dans la société.

L'empilement des modifications de l'ordonnance ainsi que le manque de moyens ont créé une situation inextricable. Au ministère de la justice et à la PJJ, des magistrat-es et des équipes éducatives se sont manifesté-es en cette rentrée pour dénoncer le manque de moyens humains et matériels qui vient fragiliser la qualité du service public et l'égalité de traitement des justiciables. Or, dans un contexte d'austérité budgétaire, les moyens continuent d'être consacrés à l'enfermement avec l'ouverture d'une Prison pour Enfants (EPM) et de 20 nouveaux centres fermés alors que par ailleurs des foyers éducatifs ferment, augmentant ainsi la dispari-



tion et la pénurie de places en hébergement éducatif.

Pour le SNPES-PJJ/FSU et le Syndicat de la Magistrature, un lien peut être fait entre l'accroissement de l'incarcération et l'abandon du primat de l'éducatif dans les dernières lois et les projets actuels du gouvernement. L'histoire démontre que les politiques d'enfermement ont toujours été en contradiction totale avec une prise en charge éducative qui vise à l'émancipation des enfants et des adolescent-es.

Face à l'ampleur du problème et à l'échec des centres fermés et des structures d'enfermement, la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et le ministère de la justice refusent toujours de s'interroger sur les choix inefficaces et appliquent la feuille de route politique et idéologique du gouvernement sans tenir compte de l'avis des professionnel-les et des organisations syndicales. Pour notre part, nous refusons un projet de loi justice qui consacre la majeure partie des moyens à l'enfermement (avec plus de 50 millions d'euros) amplifiant ainsi l'échec d'une politique pour la jeunesse en difficulté de ce pays. Nous demandons l'arrêt de ce programme et le transfert des moyens budgétaires de ces structures d'enfermement vers les services éducatifs que sont les unités de milieu ouvert, d'insertion et d'hébergement éducatifs.

Nos deux organisations syndicales ont engagé ces dernières années un travail commun pour défendre une justice des enfants et des adolescent-es protectrice, éducative et émancipatrice. Dans le cadre d'un regroupement intersyndical et inter associatif large (FSU, CGT et SOLIDAIRES, SAF, UNEF, GENEPI, OIP), nous construisons une mobilisation pour défendre une autre réforme de l'ordonnance de 1945 avec une première initiative le 2 février 2019.

L'ordonnance de 1945 ne doit pas être réformée sans débat, sans prise en compte des besoins réels des adolescent-es accompagné-es et des professionnel-les, sans retour à une philosophie bienveillante, protectrice et émancipatrice et sans une réelle redistribution des moyens en ce sens. ●

CONTRIBUTION DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE ET DU SNPES-PJJ FSU.